

# MADAGASCAR

## REVUE DE PRESSE - JUIN 2020

### Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Lutte contre le Covid-19 - Controverses sur le Covis-Organics .....	1
▶ La « diplomatie sanitaire » d'Andry Rajoelina .....	10
▶ Affaires nationales .....	11
▶ Diplomatie - Iles Eparses.....	15
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE .....	15
▶ Insécurité, dahalo, justice populaire, enlèvements.....	15
▶ Justice, situation carcérale .....	16
▶ Gouvernance .....	19
▶ Droits des femmes, violences basées sur le genre .....	20
▶ Droits des enfants, éducation .....	21
▶ Santé, handicap.....	21
▶ Médias, communication .....	22
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	23
▶ Ressources naturelles .....	23
▶ Environnement, aménagement.....	25
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	26
▶ Economie - Social.....	27

### POLITIQUE

#### ▶ Lutte contre le Covid-19 - Controverses sur le Covis-Organics<sup>1</sup>

**01/06 – 36 nouveaux confirmés. 10 sont localisés à Antananarivo, 2 à Toamasina et 11 à Taolagnaro. Le pays compte 826 cas et 6 morts. L'état d'urgence sanitaire est prolongé de quinze jours.** Des mesures renforcées ont été décidées pour la région Atsinanana, devenue le principal foyer de contagion. 50 renforts médicaux militaires composés de médecins et de paramédicaux débarquent dans la ville portuaire. La région est désormais fermée, de même que la région Sava. Les cours qui avaient repris il y a un mois et demi sont à nouveau suspendus. Dans le territoire voisin de l'Alaotra Mangoro, les restrictions des deux dernières semaines se poursuivent. Aucune mesure n'est annoncée pour la région Anosy qui compte 18 cas actifs. A Antananarivo, les règles sont allégées. Les commerces peuvent rester ouverts jusqu'à 15h. Le secteur privé est toujours dans l'attente d'un plan de relance, qui n'a pas encore été détaillé par le président. Le couvre-feu de 21h à 4h du matin est maintenu dans tout le pays. Les habitants de la région Haute Matsiatra, qui ne compte plus de cas actifs, peuvent reprendre leurs activités mais les rassemblements de plus de 50 personnes restent interdits.

Devant un parterre d'une vingtaine d'invités et de deux journalistes, Andry Rajoelina s'est voulu rassurant. « *Même si le nombre de personnes infectées ne cesse d'augmenter, nous pouvons dire que nous maîtrisons l'épidémie* », a-t-il déclaré avant d'annoncer le début d'essais cliniques d'injections à base d'artémisia avec le soutien de l'OMS.

780 Comoriens sont en attente de rapatriement dont 630 à Antananarivo et 150 à Mahajanga.

<sup>1</sup> Cf RMC - 22/05 - Nicolas Poincaré : Le remède miracle du président de Madagascar - <https://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/video/nicolas-poincare-le-remede-miracle-du-president-de-madagascar-2205-1249336.html> (vidéo - 3'36)

**02/06 - Le paiement du « Tosika Fameno » est achevé pour la commune d'Antananarivo. Près de 40 000 ménages ont bénéficié de ce plan d'urgence sociale.** 9 876 plaintes ont été déposées, dont 7 478 ont été vérifiées et traitées ; les 2 398 restantes sont en cours de traitement. L'initiative est mise en œuvre par le FID, le PAM, le Pnud et d'autres partenaires. Les paiements sont en cours pour Toamasina, Fianarantsoa et les communes environnantes d'Antananarivo. Avec la déclaration du confinement total, la région Atsinanana va se retrouver dans une situation critique. 42.000 ménages répartis dans deux communes et 150 fokontany devraient bénéficier du « Tosika Fameno » dans le Grand port. 47 400 ménages sont déjà pré-enregistrés. Fianarantsoa devrait compter près de 23 000 bénéficiaires.

**André Rasolo, professeur de sociologie politique, milite pour la mise en place d'un Comité de salut public composé de tous les anciens présidents et des chefs d'institution en exercice.** Il serait présidé par le président de la République. Quatre commissions techniques seraient à lui adjoindre pour le social, l'éducation, le tourisme, le commerce et l'industrie. Le Comité aurait pour mission de mobiliser tous les Malgaches face à la pandémie.

**Les chefs d'Eglises du FFKM condamnent les dérapages survenus durant ces trois mois de crise sanitaire,** notamment le manque de transparence dans la gestion des aides, les abus de pouvoir, la corruption, les incitations à la haine. « *Tout le monde est responsable derrière ces maux, notamment les gouvernants et les gouvernés* » ont-ils soutenu.

**Covid Organics : on s'éloigne un peu plus de la gratuité, titre La Gazette qui note qu'auparavant on pouvait s'en procurer gratuitement.** « *Actuellement on assiste à une commercialisation de ce 'tambavy'. A terme, on craint même qu'on veuille faire du profit sur la vente de la tisane. Actuellement, pour les plus défavorisés, même la somme de 1.500 Ar pour une bouteille est tout simplement difficile à trouver. Ainsi, nombreux sont ceux qui réclament la distribution gratuite et sans condition de ce remède. Pour une partie de l'opinion publique, si l'on a encore les moyens d'en donner gratuitement aux autres pays africains, on devrait d'abord prioriser la population malgache qui est déjà en difficulté* ».

**Le chauffeur de l'ambulance du CHU Joseph Raseta Befelatanana, appréhendé à Antsirabe, a été placé sous mandat de dépôt à la maison centrale d'Antanimora** dans l'attente de son jugement. La décision a été prise par le Pôle anti-corruption suite au transfert de son dossier par la gendarmerie. Le chauffeur a été pris en flagrant délit de recherche de passagers à transporter clandestinement pour Antananarivo. Abus de pouvoir, corruption et non-respect des mesures sanitaires figurent parmi les chefs d'inculpation.

**1 256 ressortissants malgaches bloqués à l'étranger, selon le ministre des affaires étrangères.** Des travailleurs en mission, des étudiants, des touristes, des expatriés ne peuvent pas rentrer au pays depuis la suspension des liaisons aériennes le 14 mars. Les ressortissants malgaches et les étrangers résidents avaient jusqu'au 19 mars pour revenir sur la Grande île. Ceux qui n'ont pas réussi à prendre des vols entre temps sont restés bloqués. Aucune opération de rapatriement n'a eu lieu depuis malgré des demandes formulées en ce sens.

**03/06 - 19 nouveaux cas annoncés, 5 sont localisés à Fénérive Est, 5 à Toamasina, 2 à Moramanga, 2 à Antananarivo.** 9 patients développent une forme grave.

La commune d'Alakamisy Fenoarivo enregistre 13 cas contacts. Parmi les personnes contaminées, des commerçants du marché et des étudiants qui ont côtoyé nombre d'habitants. Plus l'épidémie se propage, plus un climat anxigène s'empare de la population. Le maire réclame des tests de dépistage de masse.

Le déconfinement progressif se poursuit à Antananarivo et dans les régions qui ne sont pas touchées par le Covid-19. **Certaines écoles privées ont décidé de reprendre progressivement les cours pour les enfants des classes intermédiaires.** Une décision motivée par la nécessité de percevoir de nouveau les écolages permettant de régler le salaire des enseignants. S'ajoute à cela l'inquiétude des parents qui ne souhaitent pas une année blanche pour leurs enfants. Avec l'appui des responsables de l'éducation nationale, le directeur de l'Office national des écoles privées (ONEP), Marcellin Tsarasidy, a entrepris des négociations avec ces établissements pour les convaincre de maintenir la suspension des cours. Seule une décision gouvernementale peut en effet autoriser la reprise des cours pour toutes les classes.

**Déplacements maritimes illicites - Un avion et cinq bateaux militaires ont pour mission de contrecarrer toute immigration inter-frontalière et déplacement inter-régional prohibés.** L'armée a mis en place dans le Nord-Est et le Nord-Ouest des zones maritimes de protection et d'intervention contre le coronavirus. Nosy Be est également tenu à l'œil ainsi que Toamasina et le canal des Pangalanes. Pour la flottille du Nord-Ouest, des résultats positifs sont enregistrés. En quelques jours, trois tentatives ont été déjouées. Sur le canal des Pangalanes, 27 personnes ont été interceptées. 703 marins malgaches sont bloqués à l'étranger après la rupture de leur contrat de travail.

**Un haut fonctionnaire français à la retraite demande à Emmanuel Macron de faire rentrer au Panthéon le Dr Jean-Jacques Razafindranazy.** Cet urgentiste malgache à la retraite est le premier médecin mort du coronavirus en France. Il exerçait aux urgences de Compiègne, dans l'Oise où il prêtait main-forte à ses collègues et confrères médecins.

**04/06 - 63 nouveaux cas recensés. 33 sont localisés à Toamasina,** 5 à Moramanga, 3 dans la ville d'Antananarivo. 908 cas de contamination ont été recensés depuis le 19 mars.

Lors de la rencontre entre les députés et le ministre de l'intérieur, Tinaharivelo Razafimahefa, plusieurs élus ont réclamé la distribution du CVO dans leur circonscription afin de lutter en amont contre la pandémie. Le ministre a indiqué vouloir prioriser les districts où l'on détecte des cas positifs.

Deux taxi-be avec 23 passagers qui tentaient de sortir de la région Analamanga ont été interceptés par les forces de l'ordre. Les deux véhicules ont été mis en fourrière.

**Haro sur la stigmatisation des patients et des « supposés malades. »** Les patients atteints du Covid-19 sont devenus de véritables ennemis publics dans leur quartier et au-delà. Même guéris, les personnes atteintes sont devenues indésirables au sein de leur communauté. Certaines ont failli voir leur domicile incendié, s'alarme Vololontiana Hanta, porte-parole du Centre de commandement opérationnel (CCO) Covid-19. « *La peur de l'exclusion sociale est très présente. Les gens mentent lorsqu'on leur demande s'ils ont eu des contacts ou non avec des personnes atteintes de la maladie* », déplore pour sa part un agent du ministère de la santé en mission à Toamasina, sur la piste des personnes contacts. « *L'exclusion sociale commence à miner la vie dans la capitale des Betsimisaraka* », constate-t-il. La peur alimente les rumeurs sur les réseaux sociaux quant à l'existence de décès cachés. Les chiffres officiels du CCO sont mis en doute

**Toamasina : vives altercations entre les forces de l'ordre et la population.** Les grenades lacrymogènes ont répondu aux jets de pierre. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur ces incidents. Les manifestants entendaient exprimer leur mécontentement face aux mesures de confinement et à la situation qui prévaut dans la ville. Un barrage de fortune a été érigé sur la route menant à l'un des centres aménagés pour prendre en charge les malades du Covid-19. Un individu a été retrouvé blessé et inconscient au niveau du barrage, ce qui a attisé la colère de la foule. Les réseaux sociaux ont annoncé son décès, rumeur démentie par la gendarmerie. Dès le début du confinement, des manifestations répétées de la population ont lieu à Toamasina, notamment à l'initiative des tireurs de cyclo-pousse et des conducteurs de *bajaj*. Les étudiants de l'université sont descendus dans les rues durant deux jours pour demander une aide sociale et le paiement des arriérés de bourse de cinq mois.

**05/06 - « La tension monte à Tamatave, entre pandémie et grogne sociale », titre RFI.** Beaucoup estiment que la suspension d'exploitation récente pour cause de pandémie d'Ambatovy, qui fait vivre plusieurs milliers de ménages, risque d'avoir des répercussions sur le tissu économique de la ville. Ses nombreux prestataires sont en train de lui emboîter le pas. Des milliers de salariés pourraient être au chômage partiel ou total. Le député et ancien maire de la ville, Roland Ratsiraka, tacle le pouvoir : « *Lorsque vous dites aux gens 'lavez-vous les mains', on n'est pas en France ou à Maurice ! La majorité de la population de Tana et de Tamatave n'a pas accès à l'eau courante. Elle est obligée de sortir faire la queue pour accéder à l'eau. Lorsque vous dites 'lavez-vous les mains', il faut du savon non ? Comment pouvez-vous vous procurer du savon sans travailler ? Qui peut m'expliquer ça ?* » Et d'ajouter : « *ici, la riposte [à la pandémie], elle est contre la population, contre les médecins qui n'acceptent pas le Covid-Organics, la riposte elle est contre ceux qui osent parler. Nos médecins sont traumatisés. Nulle part dans le monde, on a une gestion de crise où on arrête les médecins, où on leur fait peur et où on les menace. Ça n'existe que chez nous ! Le gouvernement se trompe de combat. C'est la population de Tamatave qui devient l'ennemie, et c'est pour ça qu'on nous a envoyé des véhicules blindés. Ils ne sont pas venus faire une riposte au Covid-19. Ils sont venus mater une population qui est déjà en difficulté. Pour dire 'ne sortez pas de chez vous'. Tout est politisé. On en est arrivé à mélanger la santé avec la politique.* » Le député vient d'interpeller l'Etat pour réclamer plus de transparence et la vérité sur le nombre réels de morts causés par l'épidémie.

**05/06 - 49 nouveaux cas confirmés, dont 28 à Toamasina. Un nouveau cas de décès lié au coronavirus, le premier dans la capitale.** Il s'agit d'une femme enceinte, testée positive, qui était en traitement au centre hospitalier de référence de district à Anosiavaratra. Les médecins ont dû procéder à une césarienne pour sauver le bébé.

**Toute personne prise pour non-respect du couvre-feu sera systématiquement placée en garde-à-vue** et fera l'objet d'un examen de situation, annonce le directeur général de la police nationale. Avant d'être relâchés, ces personnes devront effectuer des travaux d'intérêt général. Les récalcitrants au port du masque pourraient se voir appliquer le même traitement.

**Les députés contestent les mesures restrictives de circulation qui leur sont imposées.** Ils jouissent pourtant d'une dérogation qui leur permet, ainsi que les sénateurs, de franchir les frontières intérieures pour se rendre dans leur circonscription et de véhiculer trois personnes (l'élu, le chauffeur et un garde du corps). Les élus font valoir que leur conjoint et leurs enfants risquent de rester bloqués dans la capitale. Ils ont obtenu l'autorisation d'embarquer un 4<sup>e</sup> passager mis il leur est demandé d'éviter de faire d'incessants allers-retours, afin de limiter les risques de propagation de la maladie. Corruption, népotisme, favoritisme, faux et usage de faux ont largement mis à mal les règles relatives aux interdictions de circulation, déplacent les médias...

**A l'issue des enquêtes réalisées par les bailleurs de fonds, près de 128 000 ménages d'Antananarivo ont été identifiés comme vulnérables pour bénéficier du « *Tosika Fameno* ».** Face aux nombreuses doléances, la commune a accordé 10 jours supplémentaires à ceux qui estiment avoir été exclus et à ceux qui souhaitent signaler des anomalies dans le cadre de cette opération de soutien financier pour déposer leur plainte au niveau des arrondissements. Face au mécontentement grandissant, la mairie a mis en place des urnes à doléances pour réviser ses listes.

**Les violences domestiques et conjugales et la maltraitance envers les enfants se multiplient durant le confinement,** selon le contrôleur général de police Dany Marius Rakotozanany. 175 cas de violence basée sur le genre ont été enregistrés durant le confinement. « *Nous pouvons dire que ce chiffre est très élevé. Il y a différentes sortes de violences rencontrées comme le viol, le mauvais traitement infligé aux enfants, les tortures physiques sur des femmes et des enfants, et surtout l'abandon du père de famille de toutes ses charges et obligations envers sa famille. Ce dernier cas est prépondérant face à tous les autres* », explique-t-il. Diverses ONG de protection de l'enfance ainsi que des associations similaires ont constaté une augmentation du taux des violences et agressions en ligne sur les réseaux sociaux.

**06/06 - Le sénateur de Toamasina Jean Rémi Rafidiarison dénonce le comportement des 240 militaires envoyées en renfort.** « *Ces militaires se montrent agressifs envers la population* », affirme-t-il, ce qui serait à l'origine des échauffourées qui se sont produites de ces derniers jours. « *La population de Toamasina n'est pas têtue comme on le prétend, c'est la faim qui pousse la population à se réagir. Il faut plutôt lui donner à manger* », lance-t-il.

**Le gouverneur de la région Menabe décrète la mobilisation générale à Belo sur Tsiribihina pour stopper les migrations incontrôlées en provenance de l'Est et du Nord pour fuir le Covid-19.** Les migrations s'opèrent via le port d'Andranomasay. Les chefs fokontany et les fokonolona ont été responsabilisés et sensibilisés aux risques encourus.

**Trois nouveaux vols spéciaux sont programmés pour le rapatriement de ressortissants français.** 180 passagers quitteront la Grande île les 12 et 13 juin. Un ATR de la compagnie nationale embarquera ceux qui se situent à Antananarivo, Mahajanga, Nosy Be et Antsiranana afin de rejoindre La Réunion. « *La décision des étrangers de quitter Madagascar montre à tel point les impacts de la crise sanitaire sont dommageables sur certains secteurs* », s'alarme *L'Express*. 4 500 Européens, pour la plupart des Français, ont déjà rejoint l'Europe depuis le début de la crise sanitaire. 2 000 autres Français veulent encore quitter le pays.

**07/06 - 51 nouveaux cas confirmés, portant le nombre de personnes contaminées à 1 026 depuis le 19 mars.** Les nouveaux cas de coronavirus sont situés à Toamasina (22) et à Antananarivo (28), le dernier dans la Haute Matsiatra. Un 8<sup>e</sup> décès est signalé.

**Le gouvernement prévoit le rapatriement des Malgaches bloqués à l'étranger.** « *Les critères établis dans le cadre de cette coordination tiennent compte de la situation de vulnérabilité et de précarité de chaque individu* », indique le communiqué du ministère des affaires étrangères. Actuellement, 1 254 ressortissants remplit ces critères. Il s'agit de touristes, de travailleurs en mission, de marins, d'étudiants, d'expatriés. Parmi eux figurent les 703 marins de MSC et Princess Cruise qui ont déjà interpellé le gouvernement sur leur situation précaire. « *Leur rapatriement implique la mobilisation d'un dispositif logistique pour leur mise en confinement dans des locaux contrôlés par l'État et de stricts suivis médicaux* », rapporte le communiqué.

**07/06 - 164 travailleuses malgaches au Koweït ont été rapatriées.** Toutes mesures sanitaires ont été prises, annonce le Centre de Commandement opérationnel Covid-19. Ces rapatriements auraient dû s'effectuer à la demande du gouvernement koweïtien avant le 30 avril. Un appel avait été lancé à toutes les pays pour qu'ils rapatrient leurs ressortissants. Ces derniers temps, les travailleurs étrangers ont été pris pour cible par la population locale, considérés comme étant à l'origine de la propagation du coronavirus dans le pays. Pour diverses raisons, le gouvernement malgache a dû négocier l'ajournement de ces retours auprès des dirigeants koweïtiens. Ils ont enfin été rendus possibles grâce à la contribution de l'OIM et de l'OIT. Cette décision de rapatriement est tombée quelques jours après l'annonce faite par le ministère des affaires étrangères de vouloir, enfin, rapatrier les ressortissants malgaches se trouvant dans différents pays.

« La plupart de ces femmes sont sans papier depuis le mois de mars et étaient victimes d'agressions physiques et verbales, ce qui a obligé certaines d'entre elles à prendre la fuite, d'autres ont été victimes de trafic humain », explique Virginie Rahelisoa, représentante du ministère des affaires étrangères. Leur situation de vulnérabilité a ainsi permis leur rapatriement en priorité. Les sites d'hébergement des femmes migrantes rapatriées du Koweït bénéficient de l'appui du Système des Nations unies.

**08/06 - Toamasina, considéré comme le premier foyer du Covid-19, a enregistré deux nouveaux décès. Des personnes souffrant de diabète et d'hypertension. Le seuil des mille cas a été franchi avec 77 nouveaux cas enregistrés.** Ces derniers temps, les cas positifs à Antananarivo connaissent une progression par rapport à ceux de Toamasina. « Le nombre de cas de contamination révélés par les tests effectués par l'IPM et les différents laboratoires de la place ne semble plus à étonner les Malgaches, écrit Midi. Le constat est cependant effrayant : la propagation du virus se fait rapidement. On frémit à l'idée que si on pouvait faire des tests par dizaines de milliers, on s'apercevrait que la pandémie est en train de gagner du terrain. (...) Le non-respect des recommandations faites régulièrement a entraîné cette explosion des cas contacts. Les autorités ont aussi leur part de responsabilité puisqu'elles ont laissé se former des attroupements de population voulant recevoir les aides financières. Le raidissement des mesures qu'elles ont édictées est intervenu après, mais le mal était fait. »

**Le député de Toamasina, Roland Ratsiraka, soutient que la situation sanitaire liée au Covid-19 n'est pas maîtrisée.** Il en veut pour preuve l'augmentation des nouveaux cas et des décès. Intervenant sur des radios privées, il a appelé le gouvernement à faire preuve de transparence, surtout en matière de statistiques de décès à Toamasina et à Antananarivo.

**09/06 - « Nous avons faim. Venez à notre aide ! ». C'est le cri de détresse lancé par les transporteurs nationaux et régionaux lors d'une manifestation qu'ils ont tenue devant une gare routière de la capitale.** « Nous, transporteurs, guichetiers et propriétaires de véhicules de transport en commun demandons la réouverture de toutes les gares routières pour que nous puissions payer nos loyers. Voilà déjà trois mois que nos activités sont suspendues à cause du Covid-19 et nous n'avons reçu aucune aide de la part de l'Etat pour supporter nos charges quotidiennes. Nous ne revendiquons plus d'aide humanitaire, mais voulons reprendre nos activités », soutient le porte-parole. Le directeur général de l'Agence de transport terrestre leur a opposé une fin de non-recevoir.

**Les paramédicaux haussent le ton.** Ils annoncent la tenue d'un mouvement en vue d'alerter les autorités sur la nécessité de « protéger la vie de tout le personnel soignant et de trouver des solutions efficaces pour battre l'ennemi commun qu'est la Covid-19 ». Dénonçant l'insuffisance des moyens de protection ayant conduit à la contamination d'une vingtaine de leurs pairs ainsi que le partage inéquitable des primes, ils revendiquent, entre autres, « la formation du personnel soignant, des équipements de protection individuelle ». Ils souhaitent également être mieux motivés dans l'exercice de leurs fonctions.

**10/06 - « Les deux piliers du régime de Rajoelina jugent la potion trop amère », écrit La LOI.** « La goutte de tisane qui fait déborder le vase ». Depuis le début de la pandémie de Covid-19 le divorce entre Andry Rajoelina et son plus proche conseiller, le puissant businessman Mamy Ravatomanga, serait consommé. Face à la forte recrudescence du Covid-19 qui provoque d'importants mouvements sociaux et aggrave le marasme économique, il a pris ses distances avec un président jugé trop préoccupé par la promotion de son remède traditionnel contre le virus. D'autres soutiens de la première heure se sont eux aussi mis en retrait. Ce serait notamment le cas d'un autre pilier du régime, le businessman, ex-ministre des affaires étrangères et désormais maire d'Antananarivo, Naina Andriantsitohaina, lui aussi très proche de Ravatomanga. Les deux hommes, anciens partenaires en affaires, se sont retrouvés le 3 mai pour évoquer l'avenir du gouvernement de Rajoelina. Le ministre de l'aménagement du territoire, Hajo Andrianainarivelo, s'est joint aux deux hommes d'affaires. Il est le président du parti MMM dont le ralliement a constitué un soutien de poids à la coalition d'Andry Rajoelina. A l'instar de ses deux collègues, il craint d'être emporté par la chute d'un Rajoelina en difficulté pour gérer la crise économique, politique et sanitaire à laquelle il fait face. C'est l'attachement du président à son remède, le Covid-Organics (CVO), qui serait à l'origine de la brouille. La distribution depuis la fin avril de ce remède - dont l'efficacité n'a pas été prouvée scientifiquement - n'a finalement pas permis de contenir le virus. L'entêtement du président pour la promotion du CVO inquiète son entourage.

**11/06 - Crise sanitaire - La société civile plaide en faveur de l'accès à l'eau potable.** 57 % de la population n'a pas accès à une source d'eau améliorée. Quatre sur cinq personnes de ces 57 % boivent de l'eau contaminée par des matières fécales, a rappelé devant les sénateurs l'Organisation de la société civile eau, assainissement et hygiène (OSCEAH). Des chiffres décrits comme alarmants dans le contexte de lutte contre le Covid-19 qui nécessite de strictes mesures d'hygiène. « Le budget de l'eau assainissement et hygiène a connu une baisse dans le cadre de la loi des finances initiale puisque le budget affecté n'est que de 1,58 %. Alors qu'on est en pleine pandémie », dénonce Arsène Raveloson, président de l'OSCEAH.

**12/06 - 41 nouveaux cas confirmés. 882 patients sont en cours de traitement dont huit présentent une forme grave.** 22 nouvelles contaminations sont localisées à Toamasina. Douze personnes ont été testées positives à Antananarivo, 5 à Fénérive Est.

**Grogne des parents par rapport aux dispositions contraignantes imposées par certaines écoles privées de la capitale et des périphéries.** Depuis quelques semaines, elles ont pris l'initiative d'envoyer les cours aux élèves des classes intermédiaires. Une disposition qui n'est pas sans contrepartie. En retour, elles exigent des parents de régler les frais de scolarité depuis le mois d'avril. Certaines ont repris les cours en exigeant le règlement des arriérés de frais de scolarité, d'autres menacent de ne pas réinscrire les élèves dont les parents n'auront pas payé ces arriérés. Les parents protestent également contre l'obligation faite aux élèves de retourner en classe, nonobstant la suspension des cours décrétée par le gouvernement.

**Malgré l'interdiction stricte de rejoindre les régions confinées, nombreux arrivent à déjouer les contrôles et parviennent à destination.** Alors que les autorisations de circuler, hormis pour cause de funérailles, d'évacuation sanitaire ou d'ordre de mission claire pour les agents de l'État ne sont plus délivrées, nombreux trouvent encore le moyen de parvenir à Antananarivo ou de quitter la ville par des moyens détournés. Le Centre de commandement opérationnel Covid-19 avait pourtant décrété le 17 mai « *qu'aucune autorisation de circuler ne devrait plus être valable* », sauf pour les exceptions citées plus haut. Cinq cents voitures seraient cependant entrées et sorties de la région depuis cette date.

**13/06 - 27 nouveaux cas, dont 17 nouvelles contaminations dans la capitale. La porte-parole du CCO-Covid-19 a souligné que le nombre de guérisons est en progression (344 à ce jour).** Les paramédicaux alertent sur le fait que les chiffres officiels publiés ne reflètent pas la réalité. Le nombre de contaminés serait très supérieur si des tests massifs étaient effectués. A ce jour, Madagascar a réalisé 15 148 tests de dépistage.

**Environ soixante soignants ont été contaminés depuis le début de l'épidémie.** Un meeting des paramédicaux s'est tenu dans plusieurs régions. L'objectif était de réclamer l'envoi d'équipements complets de protection pour tous les agents de santé ainsi qu'une formation sur leur utilisation. Ils ont également revendiqué la même prime de risque pour tous les membres du corps de la santé qui sont confrontés à la maladie. A Antananarivo, le meeting prévu dans l'enceinte de l'hôpital HJRA n'a pas été autorisé par la direction. Le président des paramédicaux a évoqué les risques encourus pour la santé mentale des personnels.

**14/06 - Nouvelle prolongation de 15 jours de l'état d'urgence sanitaire.** Le premier décret a été adopté le 21 mars et prolongé cinq fois. 22 nouveaux cas confirmés de Covid 19 ont été rapportés. 881 patients sont en traitement, dont 9 malades développant une forme grave de la maladie. 13 patients ont été guéris grâce à la prise du Covid-Organics, selon la Pr Hanta Vololontiana.

**15/06 - Le déconfinement total est annoncé sur toute l'île à l'exception de 4 districts et de la région Analamanga. Andry Rajoelina soutient que l'épidémie est maîtrisée,** en comparaison des autres pays, tout en soulignant que la Grande île est toujours au stade 1 de l'épidémie. Le couvre-feu est levé à l'exception des zones précitées. L'interdiction de regroupement de plus de 50 personnes est maintenue. Concernant l'éducation, il n'y aura pas de reprise des cours pour l'instant. Les transports en commun nationaux et régionaux restent suspendus dans les zones touchées par la maladie. *Midi* note que « *la distanciation sociale, elle est complètement ignorée un peu partout* » dans la capitale. Le port du masque semble suffire aux uns et aux autres pour se protéger, y compris dans les transports en commun, bondés. Les forces de l'ordre semblent avoir renoncé au rappel à l'ordre et aux sanctions.

**Andry Rajoelina a annoncé qu'une usine de production de Covid-Organics en gélules (ou Cov+) sera bientôt construite.** « *Une nouvelle présentation du tambavy CVO sera fabriquée par une usine dénommée 'Pharmalagasy'. Cette nouvelle usine sera bâtie ce mois ou le mois prochain.* ». 100 tonnes de matériels et d'équipements destinées à sa construction seront acheminées par un avion-cargo spécial. La forme gélules sera ainsi la 4e présentation de ce « *remède* ». 354 malades du Covid-19 auraient déjà été guéris par ce produit.

**Le CVO+, sera mis en vente sur le marché national mais aussi international a annoncé Andry Rajoelina à la réception du matériel débarqué d'un appareil d'Etihad [dont on passe sous silence la provenance].** Un bataillon d'ingénieurs étrangers accompagnait la cargaison. Ils auront pour mission de mettre en route les installations dans les meilleurs délais. La société Bionexx sera le premier fournisseur en matière première de Pharmalagasy. Outre la production de la gélule Cov+, la société devrait être en mesure de produire « *douze sortes de médicaments d'ici trois ans* », selon le chef de l'Etat. « *Nous sommes prêts à faire face à la concurrence internationale, aux Big Pharma* », a-t-il lancé. Le capital de la société Pharmalagasy sera ouvert aux

investisseurs et aux petits porteurs. Celle-ci n'appartiendra pas à 100 % à l'Etat. Andry Rajoelina n'a pas révélé quels sont les principaux investisseurs de la société.

**16/06 - Une délégation du RMDM a déposé une plainte à l'encontre d'« un haut responsable de l'Etat », au nom de la plateforme de l'opposition, pour « violence morale ».** Cette personne a tenu des propos jugés intolérables : « *si vous n'aimez pas le médicament malagasy, n'en prenez pas et n'en donnez pas à vos enfants et que la maladie vous atteigne mais n'empêchez pas les autres de le faire ! Que Dieu vous bénisse et que la porte du paradis vous soit directement ouverte !* » Le RMDM trouve injuste de laisser un tel acte sans suite, alors qu'un simple citoyen qui a posté son avis sur les réseaux sociaux a été arrêté et jeté en prison, allusion à une récente affaire la journaliste Arphine Rahelisoa.

**17/06 - Le Pr Vololontiana annonce 27 nouveaux cas et le décès de deux patients** traités au CHU Befelatanana. 27 nouveaux cas et 33 guérisons sont également rapportés. 28 ont été traité au CVO. 12 personnes ont succombé au coronavirus depuis le mois de mars, dont 3 à Antananarivo et 9 à Toamasina. Trois nouveaux cas positifs ont été découverts à Mahajanga.

Une nouvelle vague d'employés d'Ambatovy a quitté le pays à bord d'un vol spécial d'Air Madagascar à destination de Doha au Qatar.

**18/06 - 61 nouveaux cas confirmés de Covid-19. 52 sont localisés à Antananarivo dont tous les quartiers sont désormais affectés.** 917 patients sont en cours en traitement. L'île de Sainte-Marie est touchée à son tour.

En une heure, 775 personnes ont été interpellées par les autorités pour ne pas avoir mis les masques de protection, rapporte la page *Facebook* de la région Boeny. Le port est devenu obligatoire dans la capitale de cette région. Comme cela a été le cas dans la capitale, les contrevenants sont sanctionnés par des travaux d'intérêt général.

**La présidence a fait part des nouvelles instructions pour faciliter la distribution et la commercialisation du Tambavy CVO à l'échelle nationale.** « *L'efficacité du Covid-Organics est désormais prouvée* », a-t-il affirmé. Désormais, l'ensemble des responsables étatiques et représentants de l'Etat dans tout Madagascar seront mobilisés pour cette mission en collaboration avec l'IMRA.

**Pour la CNIDH, les droits sociaux ne sont pas respectés.** Le confinement, notamment, ne permet plus à la population de subvenir à ses besoins. La mauvaise répartition des « *Vatsy Tsinjo* » et « *Tosika Fameno* » est pointée du doigt. Certaines personnes vulnérables ont été laissées pour compte. La Commission souligne qu'elle a reçu l'accréditation de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme pour livrer le compte-rendu de ses observations.

**19/06 - A Toamasina, les autorités ont réquisitionné trois bâtiments, représentant environ 200 places, pour isoler de force les individus positifs au coronavirus, bien qu'asymptomatiques,** relate *Jeune Afrique*. Ils sont là pour deux ou trois semaines, sans indemnité, mais nourris et logés sur des lits de camp. Les autorités cherchent ainsi à casser les chaînes de contamination. Et c'est la police qui se charge de retrouver les récalcitrants au confinement. Ils sont 183 à être recherchés. « *Les structures répondent aux normes sanitaires et aux droits humains*, affirme Thierry Rajaona Lauret, procureur de la République et membre du comité stratégique du Centre régional de commandement opérationnel Covid-19. Certes, *c'est une privation de liberté, mais on lutte contre une maladie contagieuse. Nous sommes dans notre bon droit.* » Le président Andry Rajoelina lui-même avait insisté sur la « *fermeté* » et « *la rigueur* » nécessaires aux mesures de riposte sanitaire lors d'un déplacement dans la ville le 26 mai.

**Les malades retenus dans les sites extrahospitaliers de Toamasina haussent le ton.** Ils dénoncent la trop longue attente des résultats de leurs tests et les mauvaises conditions de prise en charge. Certains ont tenté de s'échapper ou menacent de le faire. Le gouverneur de la région Atsinanana a assuré qu'une centaine de résultats de tests allaient arriver à Toamasina, permettant aux malades d'être fixés sur leur sort. Certains malades sont consignés avec leurs enfants depuis plus de 3 semaines et ne bénéficient d'aucun traitement.

**De retour dans la capitale après avoir servi dans la région Atsinanana, épice du Covid-19, 300 militaires ont été mis en quarantaine.** Les tests sont en cours. Les onze véhicules qui les ont ramenés ont été désinfectés. L'Etat Major avait déployé 500 de ses éléments dans le Grand port. Les deux cents autres éléments du bataillon sont encore à Toamasina. Ils devront également passer les tests et suivre une mise en quarantaine.

**Selon un rapport de la police nationale, plus de 25 000 récalcitrants ont été sanctionnés depuis l'obligation faite à la population de porter un masque.** 42 000 personnes ont été sensibilisées et la police nationale est présente au niveau de 221 barrages sanitaires.

**Des tests pourraient d'ici peu être disponibles au niveau de toutes les régions avec le soutien des Nations unies.** « *Nous allons continuer à appuyer le pays de manière à ce que la réponse soit plus décentralisée et pour qu'on puisse prochainement, au niveau de toutes les régions, faire des tests et obtenir les résultats sur place* », a annoncé Charlotte Faty Ndiaye, représentante résidente par intérim. Les tests seront disponibles dans toutes les régions, y compris celles qui ne sont pas encore touchées par la pandémie.

**Appel au secours de 140 étudiants bloqués en France.** Ils ont engagé en vain de nombreuses démarches pour obtenir leur rapatriement. Leur situation matérielle serait préoccupante et une incertitude pèse sur la prolongation de leurs droits au séjour. Le ministère des affaires étrangères admet que leur rapatriement est un défi difficile à relever pour des raisons financières et logistiques.

**20/06 - Un grand nombre d'enseignants de différentes écoles privées de Toamasina sont descendus dans la rue pour réclamer le retour en classes de leurs élèves.** « *Nous sommes affamés. Nous avons besoin d'aide sociale* », ont lancé les manifestants. « *Contrairement à tous les élèves en classes d'examen de tout Madagascar, ceux de la région Atsinanana ne sont pas autorisés à reprendre leurs cours* », déplore un enseignant. Les autorités locales ont promis d'offrir cinq tonnes de riz aux établissements scolaires concernés.

**21/06 - Fermeture de frontière - Les rapatriements se multiplient.** Un appareil d'Air Mauritius a rapatrié à Maurice 126 de ses ressortissants. L'île ne compte plus aucun cas actif de Covid-19 depuis le mois de mai. 60 Européens qui séjournaient à Sainte-Marie ont pu pouvoir rejoindre La Réunion à bord d'un appareil d'Air Madagascar. Des Sri Lankais ont pu également quitter le pays. Un appareil d'Air France doit rapatrier 350 Européens, des touristes et des personnes qui ont des problèmes de santé. Des Malgaches bloqués en Europe et en Asie, attendent toujours leur rapatriement. Ils demandent au gouvernement d'accélérer les procédures.

Commentaire de *Midi* : « *A-t-on pensé, un moment seulement, par quelle raison l'étranger montre tant d'empressement à rapatrier ses compatriotes ? Par manque de confiance en notre système sanitaire parce que redoutant encore une embellie du mal ? Parce que comme disent les prévisionnistes français, cette pandémie va démontrer la défaillance des Etats fragiles comme le nôtre, et va entraîner nécessairement un chamboulement au niveau de la gouvernance et qu'il vaut mieux rapatrier, attendre et voir ?* »

**22/06 - 153 nouveaux cas en 2 jours. Un record absolu depuis le début de l'épidémie.** Les villes les plus touchées sont Antananarivo où plus de 70 nouveaux cas ont été dépistés mais aussi Toamasina qui reste une zone rouge. Le Covid-19 a fait une quatorzième victime. Le nombre des guérisons augmente. Les autorités mettent cette tendance en partie sur le compte du Covid- Organics.

**La conclusion de l'éditorialiste de Tribune sur le Covid Organics<sup>2</sup>.** « *On peut croire à la réalité thérapeutique des traitements à base d'Artemisia annua ou afro contre le Coronavirus. On peut avoir envie d'y croire. Mais on aurait aimé plus de vigilance, dans ce qui relève d'un problème de santé publique. Distribuer en grande masse ce produit, pourquoi pas dans l'absolu ? Mais dans l'opacité qui entoure le CVO, avec ses posologies approximatives qui ne peuvent, faute de protocole scientifique, s'appliquer à tous, avec ses problèmes d'interactions non documentés, avec ses effets secondaires non documentés, faute là encore de protocoles de tests aboutis à minima, il est possible que la distribution massive du produit ait des effets pervers ... massifs ... Il serait regrettable que la distribution du Covid Organics fasse plus de dégâts visibles que la pandémie elle-même. On aurait juste aimé, quand il s'agit de la survie des plus démunis, trouver un peu plus de sérieux, de rigueur organisationnelle et scientifique, de responsabilité, de transparence, de respect des gens... Et pas seulement la preuve de capacités d'improvisation, de communication... On aurait juste aimé ne pas avoir en tête le désagréable sentiment qu'il n'y a là encore qu'affaire de manipulation politique des populations et des opinions qui surfent sur des nationalismes ou des africanismes primaires... On aurait juste aimé ne pas avoir en tête le désagréable sentiment qu'il n'y a là encore qu'affaire gros sous... Et que dire face à ce cirque quand on constate que le paludisme a affecté un 1 016 327 personnes à Madagascar, dont 657 ont péri... Dont on ne dit rien... Alors même qu'on aurait sous la main un traitement.* »

**23/06 - 44 nouveaux cas ont été comptabilisés, on déplore un décès.** Afin de limiter la propagation du coronavirus, le Pr Hanta Vololontiana a préconisé la suspension jusqu'à nouvel ordre des visites dans les centres hospitaliers. Trois cas positifs ont été recensés parmi les Mauriciens rapatriés de Madagascar.

<sup>2</sup> <https://www.madagascar-tribune.com/Les-chroniques-de-Ragidro-Artemisia-Artemisinine-Covid-Organics.html>

La hausse du nombre des personnes contaminées suit, visiblement, la cadence de celle du nombre de tests effectués. L'aggravation de la situation coïncide avec le déconfinement progressif dans les localités les plus touchées que sont Antananarivo et Toamasina. Bien que l'état d'urgence sanitaire soit toujours en vigueur, le relâchement est généralisé.

**L'arrestation des personnes contrevenant au port du masque sera possible**, selon le général Elack Olivier Andriankaja, coordonnateur du Centre de commandement opérationnel de lutte contre le Covid-19, admettant que le suivi de l'exécution de travaux d'intérêt général des personnes récalcitrantes ne donne pas satisfaction. Si les travaux de nettoyage des rues ne sont plus efficaces, des sanctions plus sévères devront être mises en place immédiatement, annonce-t-il.

**24/06 - 84 nouveaux cas positifs sont rapportés ce jour, dont 83 sont localisés à Antananarivo. On compte 15 décès depuis le début de la pandémie. La contamination s'accélère à Antananarivo** alors qu'elle semble ralentir à Toamasina.

**L'inquiétude grandit face à la rapide propagation du coronavirus. L'ambassade de France s'active et multiplie les opérations de rapatriement** de ressortissants français et européens. Des vols au départ de Toliara, Taolagnaro et Antananarivo sont prévus avec Tsaradia et Air France, à destination de la Réunion ou de Paris. Les listes de passagers sont gérées par l'ambassade. La possibilité d'un vol hebdomadaire de rapatriement vers Paris jusqu'à fin août serait à l'étude.

96 ressortissants malgaches bloqués en Inde, particulièrement à New Dehli et Bombai, renouvellent leurs appels de détresse aux autorités. Bon nombre d'entre eux sont venus en Inde pour des transplantations d'organes, notamment de reins.

**Inauguré par Andry Rajoelina, le Laboratoire d'analyses médicales malagasy (LA2M) est désormais opérationnel.** Ce sera le premier à effectuer le dépistage de toutes les maladies épidémiques : le Covid-19 mais aussi la peste, le choléra, la tuberculose, le paludisme, le VIH/Sida. Le LA2M a été équipé de matériels qui permettront d'effectuer 384 tests en une seule fois, si les existants à ce jour, ne peuvent en effectuer que 94. La barre de plus de 1 000 tests par jour sera atteinte en addition avec ceux effectués avec les laboratoires partenaires tels que l'IPM, le CICM et celui de l'HJRA. Les résultats des tests effectués pourront être obtenus dans un délai de 72 heures. Les analyses réalisées au sein du LA2M seront gratuites. Ces dernières semaines, les trois laboratoires de biologie médicale habilités à réaliser les tests du Covid-19 ont été débordés suite à la multiplication des cas contacts, ce qui a engendré des retards dans la communication des résultats et a impliqué le prolongement de l'hospitalisation de certains patients. Le pays a réalisé 19 027 tests depuis le début de l'épidémie, un taux de détection encore très faible par rapport à d'autres pays.

**25/06 - 63 nouvelles contaminations sur 459 tests réalisés. Un taux de positivité préoccupant.** Un nouveau décès porte à 16 le nombre de patients morts du coronavirus. Il s'agit d'une femme médecin à Ste Marie hospitalisée à Toamasina. Elle est le troisième agent de santé à avoir succombé dans la lutte contre le coronavirus. Le premier était le gérant du parking d'un hôpital de Toamasina, le deuxième le médecin-chef du CSB « *Hospitalikely* » de Toamasina, retrouvé pendu au CHU après avoir été confirmé positif au Covid-19.

**Infecté par le Covid-19, le CHU JRA d'Antananarivo ferme des blocs opératoires.** Une quinzaine d'agents de santé seraient positifs et sont en cours de traitement. Des résultats d'analyse récents attestent que d'autres agents sont porteurs du virus : paramédicaux, biologistes, internes, femmes de ménages et es brancardiers, la plupart employés en réanimation. Les personnels dénoncent la défaillance alarmante de l'offre de vêtements de protection et de tests de dépistage.

**29/06 - Pour la journée du 28 juin, le bilan de l'épidémie fait état de 73 nouveaux cas.** 66 sont localisés dans la région Analamanga. Deux nouveaux décès sont annoncés, ce qui porte le nombre total à 18. La barre des 2 000 cas a été franchie.

L'une des nouvelles victimes est le Dr Saina Rambintsoa, médecin du bureau de l'OMS à Madagascar.

**L'état d'urgence sanitaire est prolongé de quinze jours, pour la 8<sup>e</sup> fois. La hausse du nombre de cas était « prévue », explique le premier ministre**, après la phase de déconfinement partiel enclenchée il y a deux mois. Christian Ntsay reconnaît toutefois que de nombreux Malgaches ne savent pas où se rendre lorsqu'ils doutent de leur état de santé et que le processus de tests prend trop de temps. Un centre de dépistage sera ouvert au Village Voara à Andohatapenaka dans la capitale. Il sera ouvert 24H/24 et 7J/7 et les tests seront gratuits. L'hospitalisation des personnes positives n'est plus obligatoire en raison de la saturation des services, une décision qui fait craindre un relâchement. Les mesures sanitaires restent inchangées pour Analamanga. Allègement des règles en revanche pour Toamasina et les districts voisins de Moramanga et Fénéry-Est. Tout comme dans la capitale, les habitants peuvent désormais travailler jusqu'à 17h et les transports fonctionner jusqu'à 19h mais le couvre-feu est maintenu de 22h à 4h du matin. Les agents de l'Etat considérés comme vulnérables sont autorisés à ne pas se rendre sur leur lieu de travail. Les élèves en classe d'examen

vont pouvoir reprendre les cours, les examens auront lieu à une date qui n'est pas encore arrêtée. Ces allègements arrivent alors que les gestes barrières sont moins suivis par une partie de la population. Les rassemblements de plus de 50 personnes demeurent encore interdits.

### **30/06 - 60 nouveaux cas positifs et deux nouveaux décès. Madagascar compte 1 152 cas actifs, dont 48 cas graves, dont le nombre a subitement augmenté.**

A Antananarivo, 43 taxis-be ont été mis en fourrière, 78 chauffeurs et aides-chauffeur et 70 autres habitants ont été placés en garde à vue pour non-respect des gestes barrières et des mesures sanitaires. 338 véhicules sur les 3 158 contrôlés ont été refoulés au niveau des barrages sanitaires dans les périphéries d'Antananarivo. Les forces de l'ordre ont reçu des consignes très strictes pour lutter contre le relâchement qui se généralise. A cet effet des « *cellules d'intervention rapide* » ont été mises sur pied, afin de pourchasser les récalcitrants dans les quartiers et les zones peu accessibles.

Des internes en médecine du CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona se sont mis en grève pour protester contre le manque d'équipements de protection individuelle. Ils réclament également le versement d'une indemnité de risque.

Quatre personnes ont été placées sous mandat de dépôt et 11 personnes ont obtenu une liberté provisoire dans une affaire de production et de commercialisation de faux Covid Organics à Toamasina.

## **► La « diplomatie sanitaire » d'Andry Rajoelina**

**01/06 - Les essais cliniques du 3e protocole de traitement du Covid-19, qui associe deux médicaments injectables, seront réalisés à Madagascar et dans d'autres pays en Afrique.** Des médecins et spécialistes malgaches encadreront ces travaux dont les résultats devront être connus d'ici 15 jours, annonce le président de la République. Madagascar dispose de trois protocoles pour traiter le Covid-19, rappelle-t-il, à savoir l'hydroxychloroquine et l'azithromycine, le remède traditionnel amélioré CVO Covid Organics et une injection qui est l'association de deux médicaments existants. Le Pr Luc Rakotovoao est l'un des instigateurs du troisième protocole. Lors de son déplacement à Toamasina le 26 mai, Andry Rajoelina avait notamment déclaré que « *ce troisième protocole est né d'une collaboration mise en place depuis un mois et demi. (...) Parmi les pays africains, Madagascar sera le premier à le proposer. Des professeurs-chercheurs malgaches, de l'université de l'île Maurice, mais aussi des oncologues de Thaïlande et des Etats-Unis participent. Ce protocole est déjà inscrit dans ce que l'on appelle le Solidarity Trial en Afrique.* »

**04/06 - Les Emirats Arabes Unis ont exprimé son souhait d'acheter du CVO** afin de mieux lutter contre le Covid-19. Il leur a été expliqué que Madagascar n'en vend pas mais peut en offrir. Ainsi, 10 000 doses leur ont été offertes, en échange de 7 tonnes de matériels médicaux qui ont été livrées par avion-cargo. Les Emirats Arabes Unis sont le premier pays hors d'Afrique qui bénéficie du Covid-Organics, se félicite *Midi*.

**11/06 - Le Tchad confirme son intérêt pour le Covid Organics. Un mois après avoir reçu son premier lot de CVO, le pays d'Idriss Deby envoie un deuxième avion récupérer 20 000 nouvelles doses préventives et curatives.** Le 4 juin, le ministre tchadien de la santé, a indiqué que « *le Covid Organics a été donné à certaines personnes qui ne supportaient pas la chloroquine et que cela a eu des résultats, sans effet négatif* ». Il a parlé de « *34 personnes qui ont été soignées à 100 % avec les antibiotiques et le Covid Organics* », même si selon lui, « *il est trop tôt pour les cliniciens de donner des conclusions dès maintenant.* » Le ministre des affaires étrangères n'a pas indiqué si ce second lot est toujours un don de Madagascar, ou s'il s'agit cette fois-ci d'un achat.

**Selon *Midi*, plusieurs autres pays envisageraient aussi de passer commande.** On ignore le prix de vente du Covid-Organics à l'international. Le chef de l'Etat a annoncé que la recette sera versée à l'IMRA, aux scientifiques et aux chercheurs malgaches. Le chef de la délégation tchadienne a déclaré que le Tchad est à la disposition de Madagascar pour pratiquer des essais cliniques sur le protocole de la solution injectable.

**09/06 - La région Itasy s'est fixée comme objectif de cultiver l'artémisia annua sur plus de 1000 hectares dans ses trois districts** pour faire face à la demande croissante de Covid-Organics.

**11/06 - Le 3e protocole de traitement proposé aux malades du Covid-19 est l'Artésunate associé à la vitamine C. Proposé dans le cadre d'un essai clinique, le protocole est enregistré depuis le 29 mai dans le registre panafricain des essais cliniques.** Comme annoncé par Andry Rajoelina, les essais se feront sur 60 personnes. Le gouvernement malgache est le commanditaire principal de l'essai et c'est le professeur Luc Rakotovoao, spécialiste en hématologie, qui est le chercheur principal. Les collaborateurs dans le cadre de l'essai clinique viennent de Maurice, des Etats-Unis et de la Thaïlande. L'étude, selon le registre d'enregistrement, « *sera réalisée dans le village de Voara situé à Andohatapenaka qui est un site développé par l'Etat malgache spécifiquement pour accueillir cet essai clinique* ». Le traitement durera sept jours sur chaque patient âgé de 18 à 70 ans. *L'Express* rappelle que d'après la Constitution « *il est interdit de soumettre*

une personne, sans son libre consentement, à une expérience médicale ou scientifique. Le ministre des affaires étrangères a rappelé l'importance qu'il attache à la coopération des pays africains pour des essais cliniques à grande échelle de la solution injectable.

**14/06 - Au Nigéria, les essais sont toujours en cours pour s'assurer de l'efficacité du Covid Organics**, indique le ministre de la santé. Les doses, don de Madagascar, ont été remises au Nigéria par le président de la Guinée-Bissau qui avait affrété un avion à Madagascar au mois de mai.

## ► Affaires nationales

**02/06 - Le dépôt du projet de loi de finances rectificative se fait attendre. Des organisations de la société civile haussent le ton.** Impliquées dans le suivi budgétaire, elles rappellent qu'elles se battent depuis plusieurs années pour que le projet de loi de finances soit rendu accessible au public en même temps que son dépôt au Parlement, qu'il soit déposé dans un délai raisonnable pour permettre la tenue de débats sérieux et constructifs entre l'exécutif, le législatif et les citoyens avant son adoption et que les recommandations de la société civile et du secteur privé qui sont communiquées à l'Assemblée et au Sénat soient écoutées et prises en compte. Le Sénat regrette lui aussi de ne pas encore avoir reçu le texte de loi alors que les délais sont comptés. La presse rappelle qu'en raison d'une situation comparable la loi de finances initiale avait été promulguée par voie d'ordonnance, la session parlementaire étant parvenue à son terme alors que les discussions n'avaient pas encore abouti.

**20/06 - Le CCOC réclame la mise à la disposition du public des documents complets sur la loi de finances rectificative, notamment les annexes.** Ces documents permettent d'avoir des détails sur l'utilisation de l'argent public, notamment les allocations accordées par les partenaires techniques et financiers. L'Etat est appelé à jouer la carte de la transparence en publiant ces éléments.

**23/06 - Les trois annexes cruciales réclamées par la société civile et les députés sur la loi de finances rectificative ont été publiées par le ministère de l'économie et des finances.** L'économiste David Rakoto, président du Cercle de réflexion des économistes, observe qu'« *il y a beaucoup plus de fonds alloués aux investissements publics dans les infrastructures plutôt qu'aux secteurs sociaux, comme l'éducation et la santé. (...) Si l'Etat augmentait de 10 % les dépenses dans l'éducation par rapport à la situation actuelle, on pourrait gagner jusqu'à 3,5 % de PIB* », estime-t-il. Faraniaina Ramarosaona, en charge des questions de corruption au sein de la plateforme Rohy, a quant à elle noté une nouvelle coupe drastique pour les organismes de lutte contre ce fléau. Le Bianco, notamment, voit son budget diminué de 520 000 dollars. Elle déplore par ailleurs « *un manque de transparence dans le corps de la loi sur les fonds alloués à la lutte contre le Covid-19.* ».

**25/06 - La loi de finances rectificative votée sans amendements par l'Assemblée nationale, en un temps record.** Seuls les neuf députés du TIM présents se sont abstenus. Le texte attend encore l'aval de la Chambre haute. Pour *L'Express*, le fait que le projet de loi prévoit des projets à démarrer « *dans tous les districts* », a emporté la décision des élus, qui n'ont pas jugé utile de débattre de son contenu. « *La célérité des députés dans l'adoption d'un projet de loi des finances n'est pas un fait nouveau dans le pays* », observe *Tribune*.

Dans l'attente de la réception du texte de loi, le Sénat a tenu une séance de travail avec les membres du mouvement Rohy et le Collectif des citoyens et des organisations citoyennes, entités de la société civile très actives dans la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence.

**06/06 - Le Sénat, en difficulté financière. La question a été débattue à huis clos entre les sénateurs et des membres du gouvernement.** Le budget du Sénat avait été une des raisons du désaccord avec l'Assemblée nationale durant la session budgétaire d'octobre à décembre 2019. Ce qui avait amené l'exécutif à mettre en vigueur par ordonnance la loi de finances initiale. L'exécutif se justifie en expliquant avoir tenu compte dans son budget de la décision prise par ordonnance présidentielle de réduire à 18 le nombre des membres du Sénat. Une décision validée par la HCC le 25 mai 2019. Le pouvoir avait, un temps, eu l'intention de l'appliquer en déclenchant des élections sénatoriales anticipées durant le second semestre 2020. La réduction de l'effectif de sénateurs ne devait être qu'une étape vers la disparition du Sénat inscrite dans les promesses de campagne d'Andry Rajoelina. Les intentions présidentielles ont, toutefois, été douchées par un avis de la HCC qui, dans un avis du 25 avril 2019, a indiqué que le président de la République ne peut pas soumettre le vote d'un texte constitutionnel par voie référendaire.

Lors de cette rencontre des sénateurs ont interpellé le pouvoir sur le dossier « *Base Toliara* » ainsi que sur la location de 100 000 ha de terrains dans le Bas-Mangoky à des investisseurs du Golfe.

**05/06 - Rijasoa Iarintsambatra Andriamanana Josoa n'est plus la ministre de l'éducation nationale. Elle a, notamment, été secouée par l'affaire des 8 milliards Ar qui auraient été affectés à l'achat de sucettes**

pour accompagner le Covid-Organics distribué aux élèves. Arrivée au sein du gouvernement de Christian Ntsay lors du remaniement du 29 janvier, elle n'aura donc tenu que quatre mois. L'affaire avait secoué l'opinion publique et l'onde de choc s'était répandue jusqu'à l'Assemblée. L'ex-ministre s'était défendue en indiquant que les crédits avaient été engagés mais que l'achat n'avait pas été conclu car jugé non prioritaire. Des cartons de friandises avaient pourtant été découverts dans les locaux du ministère et des écoles avaient déjà été approvisionnées. Les médias s'interrogent : comment peut-on autoriser l'octroi d'un marché public d'une telle somme par une procédure de gré à gré ? L'urgence sanitaire ne doit en aucun cas permettre une dérogation aux règles de passation de marché public, estime *L'Express*. « *Au lieu de démontrer son innocence ou de s'excuser, elle s'est enfoncée en déclarant qu'elle avait quitté une rémunération en dollars US pour percevoir des ariary* », écrit *La Gazette*. « *La question est désormais de savoir si Rijasoa Andriamanana va retourner à son ancien poste à l'étranger pour pouvoir profiter de ses... dollars* », écrit *Midi*.

Rijasoa Josoa Andriamanana est la seconde ministre de l'éducation limogée depuis l'accession d'Andry Rajoelina au pouvoir. Elle succédait à Marie-Thérèse Volahaingo, mise en cause dans sa mauvaise gestion de distribution des primes de fin d'année dans son département ministériel (affaire dite des « *paniers garnis* »). *L'Express* rapporte que des réactions sur les réseaux sociaux soutiennent que l'ancienne ministre aurait pu servir de fusible afin de casser la dynamique de tension alimentée par des sujets brûlants de l'actualité tels que la crise sanitaire et sociale de Toamasina et la réhabilitation contestée du Rova d'Antananarivo. Le titre écrit encore : « *Triste réalité. Les diplômés ne suffisent pas pour réussir une carrière dans un gouvernement. Les sans diplômés munis d'une assise politique font mieux. La ministre de l'éducation nationale en a apporté la preuve* »

**06/06 - L'opérationnalisation de la Haute Cour de Justice (HCJ) créée en début d'année progresse. L'Assemblée nationale va créer la commission de mise en accusation.** « *C'est une avancée pour l'efficacité de l'Etat de droit au pays* », s'est réjoui Imbiky Herilaza, secrétaire général du ministère de la justice. La HCJ est compétente pour « *juger les actes accomplis, liés à l'exercice de leurs fonctions qualifiées de crimes ou délits au moment où ils ont été commis, par les présidents des assemblées parlementaires, le premier ministre, les autres membres du gouvernement et le président de la HCC* » Elle est aussi compétente pour connaître des actes accomplis par le président de la République, liés à l'exercice de ses fonctions, en cas de haute trahison, de violation grave ou de violations répétées de la Constitution, du manquement à ses devoirs, manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat. Plus de dix dossiers impliquant de hautes personnalités seraient en instance. Le verdict de l'Assemblée nationale est attendu pour pouvoir avancer dans les procédures.

**08/06 – Nomination du remplaçant de Thierry Rakotonarivo, vice-président de la CENI : 14 candidats ont déposé leur dossier à l'Assemblée nationale, dont 10 ont été déclarés recevables et 4 rejetés** car ne remplissant pas les conditions requises. Les 10 candidats devront passer un oral devant un comité restreint composé d'élus avant de se soumettre à un vote en séance plénière. Pour mémoire, le poste a été occupé pendant six ans par Thierry Rakotonarivo, médiatique administrateur civil. Mais celui-ci a dû quitter son poste après avoir annoncé publiquement les millions de cartes nationales d'identité concernées par des doublons, révélation jugée inconvenante, à l'origine de sa démission.

**11/06 - L'élection du vice-président de la CENI reportée** à la demande des parlementaires de la plateforme avec Andry Rajoelina (IRD) et des républicains (GPR) regroupant, entre autres, les indépendants. Ils ont également décidé de reporter la création des commissions spéciales sur la mise en accusation devant de la HCJ. Cette décision aurait été prise pour laisser plus de temps à l'examen des dossiers de candidature. « *Ce n'est pas parce que les uns et les autres n'arrivent pas à se mettre d'accord qu'on est obligé de reporter l'élection de ce représentant auprès de la CENI. Cette pratique ouvre la voie à la politique de la mallette et donc à la corruption au sein de cette Chambre, certains veulent faire élire quelqu'un* », déplore un parlementaire TIM. Le dépôt de candidature au poste de vice-président de la CENI reste ouvert jusqu'au jour de la tenue de la nouvelle élection.

**30/06 - Remplacement du vice-président de la CENI : après la réouverture du dépôt de candidatures, trois nouveaux entrants portent le nombre des prétendants à quatorze.** Les campagnes de lobbying se sont intensifiées auprès des députés qui devraient se prononcer avant la fin de la session parlementaire. Les élus auront également à désigner les nouveaux membres de la commission spéciale de mise en accusation prévue dans le cadre du fonctionnement de la HCJ.

**30/06 - Un an après la proposition de la loi sur le statut de l'opposition avancée par le député Brunelle Razafitsiandraofa, il n'y a encore aucune issue pour son adoption. Le Sénat exige aussi de nommer son chef de file.** La proposition du député IRD a été rejetée par les députés TIM

**09/06 - Nosy Be - Le phénomène migratoire s'intensifie depuis 2018.** La plupart des migrants proviennent du Sud, à plus de 2 000 km de chez eux, ils sont connus sous l'appellation locale d'« *Antandroy* ». Ils vivent

de petits boulots, comme gardien, docker, domestique, chauffeur, marchand ambulant. Certains dorment à la belle étoile ou dans des logements de fortune. Une partie d'entre eux habitent dans des cases bâties en matériaux de récupération ou en végétaux. Trois mois avant l'avènement du Covid-19, plus d'un millier de migrants ont débarqué à Nosy Be par bateau. Des migrations, plus réduites, se poursuivent durant le confinement. L'insécurité qui règne dans le Sud constitue l'une des causes de ces mouvements de population. Cette situation exacerbe les pressions qui affectent les ressources naturelles, notamment en raison des coupes illicites pour fabriquer du charbon de bois. Bidonvilles et constructions illégales se développent, ainsi que la squattérisme des propriétés privées et l'occupation illégale du domaine public. Une centaine d'hectares de forêts de mangrove a été détruite. La préfecture de police de Nosy Be ne parvient pas à contrôler les entrées sur l'île malgré les textes qui l'y autorisent.

### **La controverse sur la construction d'un Colisée dans l'enceinte du Rova d'Antananarivo**

**01/06 - Intervenant à la TV nationale, Andry Rajoelina a répliqué aux vives critiques dont il est l'objet concernant la construction d'un Colisée à proximité de Palais de la Reine**, dans l'enceinte du Rova d'Antananarivo. Il rappelle que le projet « *Kianja Masoandro* » a fait l'objet d'un appel d'offre dans un quotidien de la capitale, en août et septembre 2019. Pour apaiser la contestation, il annonce que tous les Rova existants sur le territoire national seront également « *réhabilités, en collaboration avec les conservateurs et les gardiens des différentes traditions* ». Il espère que le Rova d'Antananarivo attirera 300 000 à 500 000 visiteurs par an. Les étrangers devront déboursier 27 euros pour la visite.

**Tribune note que les explications d'Andry Rajoelina ne convainquent pas.** « *Les explications apportées par le président pour justifier son projet de construction d'un Colisée ou 'Kianja Masoandro', sont loin de désamorcer la polémique. Au contraire, elles ont suscité beaucoup de commentaires de la part notamment des défenseurs du patrimoine, des historiens ou encore des académiciens comme le général Désiré Ramakavelo, le professeur Raymond Ranjeva ou encore le conservateur Hery Rason.* » Pour le général, la construction de ce Colisée pourrait occasionner une grande mobilisation et être source d'une importante tension sociale et culturelle. Rejoignant cette inquiétude, Raymond Ranjeva, président de l'Académie malgache, explique que le malaise s'installe également dans les provinces parce qu'on a osé toucher à Antananarivo, la capitale. Hery Rason affirme qu'aucun expert n'a été consulté et déplore l'inexistence de communication sur la réalisation de ce projet. Le général Rakotoarijaona fait appel à une concertation nationale afin de décider de la poursuite ou non des travaux.

Les enseignants-chercheurs du Seces-Antananarivo ont réagi à leur tour à la construction du Colisée dans l'enceinte du Palais de la Reine. Outre la contestation de la modification de l'aspect extérieur de ce patrimoine, ils soulèvent le nécessaire respect « *de la liberté des experts scientifiques dans l'exercice de leurs fonctions, de leur indépendance ainsi que de la franchise universitaire. Lorsque l'avis et l'expertise des experts scientifiques sont requis (...) leurs actions ne doivent pas être mêlées à des intérêts particuliers ni dominées par de tels intérêts* », souligne le syndicat. Selon l'un des chercheurs nommés au sein du comité scientifique pour la réhabilitation du Rova, le professeur Rafolo Andrianaivoarivony, les autorités ont « *fait endosser aux membres scientifiques une décision politique relevant de la prérogative régaliennne.* »

« **La gestion de la maladie aux oubliettes** », titre l'**Agence de Presse Malagasy**. Alors que la situation sanitaire se dégrade, le chef de l'Etat a affirmé une fois de plus sur les ondes nationales que la situation est sous contrôle. Dans sa dernière intervention, il s'est très longuement justifié sur la question de la construction du Colisée au lieu de consacrer son intervention à la gestion de la pandémie. Un moyen, estiment certains, de détourner l'attention de l'opinion publique. Un thème qui ira jusqu'à éclipser désormais la promotion du « *remède miracle* », le Covid-Organics, qui lui a valu il n'y a pas si longtemps la reconnaissance de ses homologues africains.

La ministre de la communication et de la culture a affirmé devant les sénateurs que la « *Charte d'Athènes* » n'interdit pas la construction d'infrastructures à proximité d'un patrimoine national.

**03/06 - Les députés de l'IRD, majoritaires à l'Assemblée nationale, défendent le projet de réhabilitation et de construction d'un Colisée dans l'enceinte du Rova d'Antananarivo.** Ils indiquent n'avoir reçu jusqu'ici aucune plainte concernant le projet.

**05/06 - « Kianja Masoandro » : « Vandalisme et destruction du patrimoine national 'Rovan'Antananarivo' », selon les anciens étudiants du domaine arts, lettres et sciences humaines de l'université d'Antananarivo.** Selon eux, ce Colisée « *ayant l'architecture d'un immense amphithéâtre ovoïde situé dans le centre de la ville de Rome, ne reflète pas la connaissance intime du "Rovan'Antananarivo". L'histoire de Madagascar n'est aucunement liée à l'Empire romain* ». Selon eux cette construction n'entre pas dans l'amélioration des procédés de conservation et de restauration ni dans l'amélioration des techniques de diffusion des connaissances.

**09/06 - La polémique autour de la construction du « Kianja Masoandro » remet au grand jour des rivalités de castes. Le clivage Hautes Terres - Côtes refait aussi surface en filigrane, note *Midi*** qui constate qu'« une identité côtière qui sort de l'ombre en pleine controverse sur le 'Kianja Masoandro' et sur fond de Covid-19 qui pourrait réactiver le mistigri du régionalisme ou réveiller le vieux démon du tribalisme. » Certaines associations revendiquent l'héritage culturel et historique du Rova d'Antananarivo, voire tentent de se l'approprier. Les premières tensions sont apparues il y a cinq semaines avec l'apparition sur les réseaux sociaux d'une page « *Solidarité côtière*. » Des T-shirt sérigraphiés « *Miray hina* » [unité] au dos et « *Zahay Côtier* » sur le devant ont fait leur apparition.

**13/06 - Un collectif de la diaspora adresse une lettre ouverte à Andry Rajoelina<sup>3</sup>.** Il demande la suspension des travaux liés à la construction du Colisée « *Kianja Masoandro* », l'abrogation du décret portant nomination du comité scientifique suspecté de compromission, la publicisation de tous les documents liés à ce projet (méthode d'adjudication, montant du marché, origine des fonds, sous-traitants et fournisseurs du maître d'ouvrage), la tenue d'une réelle consultation nationale post-Covid-19 et le lancement d'une étude qui évaluerait les alternatives possibles, notamment le déplacement de ce projet présidentiel vers un site autre que l'enceinte royale. Dans le cas où les travaux seraient d'ores et déjà terminés, le collectif demande de ne pas inaugurer ni utiliser ce Colisée avant la tenue de cette démarche transparente.

**15/06 - Des membres de la diaspora malgache en France manifestent devant l'ambassade de Paris contre le projet de Colisée.** Baptisé « *Hetsika Maitso* », le rendez-vous a regroupé une centaine de personnes qui défendent la préservation du site.

**19/06 - La transparence sur les travaux de muséographie du Palais de la Reine réclamée par l'alliance des partis de l'opposition (RMDM).** Selon un document qui circule sur les réseaux sociaux, le marché a été attribué à une société française « *Présence France Sarl* » qui évolue dans la publicité et les études de marché. Le montant du contrat, signé en novembre 2019 avec la présidence, s'élèverait à plus de 2 millions d'euros. Le financement de ces travaux ne figure pas dans la loi de finances.

**22/06 - Un groupe d'une douzaine d'associations, parmi lesquelles des associations d'Andriana, a déposé trois requêtes au Conseil d'Etat** afin de s'opposer à la construction du « *Kianja Masoandro* ». La première demande l'annulation du permis de construire, la seconde l'annulation du décret de création du comité scientifique et la troisième l'annulation de la nomination de ses membres qui auraient, entre autres, donné leur aval à l'Etat sur la construction de cette infrastructure sans avoir mené une quelconque étude. Les entités compétentes n'ont pas été consultées ou la consultation n'a pas répondu aux règles d'indépendance, d'impartialité, de rigueur et de démocratie participative.

**25/06 - Le TIM dépose à son tour trois requêtes auprès du Conseil d'Etat pour attaquer les décisions relatives à l'installation de la nouvelle infrastructure dans la Haute ville.** L'une d'elle émane de Marc Ravalomanana. Le défaut de permis de construction est le point commun de toutes les requêtes déposées.

**27/06 - La célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance sous haute sécurité et à huis clos. Des rumeurs de déstabilisation rapportées par *Tribune*.** « *L'existence de l'état d'urgence sanitaire* » a été évoqué dans un communiqué de la direction de la communication et des relations publiques de la présidence. Mais un conseiller du chef de l'Etat, Toavina Rabe, a évoqué d'une raison qui serait liée à une « *tentative de destitution du président* ». Outre « *l'inspection des armes de tous les participants* » au défilé que les journaux de la capitale ont remarqué ou encore le bouclage de « *toutes les rues aux alentours* » du centre-ville où se déroulait le défilé militaire et de l'interdiction de circulation, a été évoqué comme indice le limogeage du directeur de la sécurité de la présidence dans les jours qui ont précédé la célébration. Il y a 15 jours, des armes chargées ont été découvertes à la poste centrale. « *Un événement qui relève apparemment d'un simple fait divers mais qui aurait finalement une haute importance politique* », estime *Tribune*.

La sécurité présidentielle est dirigée dorénavant par le général Maminirina Rakotoniaina qui remplace le général Sedera Raharijaona, ancien responsable des commandos parachutistes du 1er régiment des forces d'intervention, qui occupait le poste depuis 2014. Changement également dans l'entourage du premier ministre, la veille du défilé militaire. Ce dernier a remplacé son directeur de cabinet et nommé un militaire aux commandes, le général Fortunat Ruphin Zafisambo. Cet intendant militaire avait occupé auparavant le poste de secrétaire général adjoint du gouvernement. Son père, Georges Ruphin est connu comme l'un des fidèles collaborateurs de Didier Ratsiraka.

Présence très remarquée à la cérémonie de l'ancien président Didier Ratsiraka ainsi que de l'ex-chef d'Etat par intérim Norbert Lala Ratsirahonana. Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina qui ont brillé par

<sup>3</sup> <https://www.koolsaina.com/collectif-adresse-lettre-ouverte-andry-rajoelina-colisee-de-la-honte-rova-antananarivo-manjakamiadana/>

leur absence. Le premier a boycotté l'évènement tandis que le second serait bloqué à l'étranger en raison de la suspension des vols.

Dans une lettre adressée à Andry Rajoelina à l'occasion de la fête nationale, Emmanuel Macron a annoncé le déblocage d'un financement d'un montant de 15 millions d'euros, à travers l'AFD pour lutter contre la pandémie.

## ► **Diplomatie - Iles Eparses**

**13/06 - Déjà considérée comme la deuxième puissance maritime mondiale, la France a eu le feu vert des Nations unies pour agrandir son territoire sous-marin de 150 000 km<sup>2</sup> dans l'océan Indien.** Cette extension concerne des zones autour de la Réunion et des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF). Cette autorisation survient au moment où Madagascar revendique sa souveraineté sur les Îles Eparses, zones voisines de ce territoire français supplémentaire. Ces 150 000 km<sup>2</sup> supplémentaires ramènent le territoire sous-marin contrôlé par la France à 730 000 km<sup>2</sup> et aux 10,2 millions de km<sup>2</sup> d'eaux sous sa juridiction, eaux intérieures et mer territoriale en souveraineté, et en zone économique exclusive (ZEE) à travers le monde. La suite des négociations franco-malgaches sur le dossier des îles Eparses n'a pas encore été fixée, interrompue par la crise du coronavirus.

**18/06 - Malgré la situation qui prévaut avec le Covid-19, le parti Otrikafo annonce son intention de tenir un meeting devant l'ambassade de France pour exiger la restitution des îles Eparses.** Une demande d'autorisation a été adressée à la préfecture. Otrikafo s'insurge contre la récente déclaration du président français sur les îles Glorieuses qui a annoncé son intention d'en faire une réserve naturelle nationale.

**19/06 - Le mouvement Otrikafo a tenu sa manifestation pacifique devant l'ambassade de France** en brandissant des banderoles. Seuls quelque dizaines de manifestants ont répondu à l'appel. Leur leader a rappelé l'engagement du chef de l'Etat d'obtenir la restitution des îles Eparses avant la fête de l'indépendance, promesse qui ne pourra pas être honorée.

**29/06 - Restitution des îles Eparses - Madagascar a obtenu le soutien à l'unanimité des Etats membres de la SADC** dans sa revendication d'application des résolutions du conseil des ministres de l'OUA et de l'Assemblée générale des Nations unies. A l'issue de leur entrevue au Palais de l'Élysée en mai 2019, Andry Rajoelina et Emmanuel Macron avaient annoncé qu'un accord concernant la gestion de ces Îles serait signé avant le 26 juin 2020.

## **DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE**

### ► **Insécurité, dahalo, justice populaire, enlèvements**

**02/06 - Insécurité - Haro contre la prolifération d'armes à feu.** Le général Richard Rakotonirina, ministre de la défense nationale, indique que son département a recensé 75 600 armes à feu considérées comme ayant « *des détenteurs légaux*. » Soit plus que l'effectif total de l'armée et de la gendarmerie. Les armes illégales et autres fusils artisanaux ne sont pas pris en compte dans ces statistiques. Depuis début 2020, 985 armes traditionnelles ont été saisies. Plusieurs bandits ont été appréhendés avec des armes de guerre issues probablement des réserves des forces de défense et de sécurité, détournées à l'occasion des troubles politiques successifs qui ont affecté le pays. Le ministre a affirmé devant les députés que des personnalités influentes usent de leur statut pour importer des « *fusils de chasse en quantité importante*. » Grâce à la complicité de certaines autorités, « *des dahalo en col blanc* », faciliteraient l'accès des bandits aux armes à feu. Le recensement des fusils en circulation et la légalisation des détenteurs illégaux qui se sont présentés aux forces de l'ordre a constitué une première avancée, qui reste insuffisante. La réglementation devra être renforcée. Trois dahalo ont perdu la vie dans les affrontements.

**02/06 - Une centaine de dahalo ont attaqué des communes de la région d'Androy,** annonce le sénateur Luc Randrianantenaina. Ils ont dérobé plusieurs centaines de zébus. Leur armement était du même type que celui des éléments de la gendarmerie. Des tirs de lance-roquettes ont été observés. Le sénateur a demandé au secrétaire d'Etat en charge de la gendarmerie d'envoyer des renforts. 256 zébus ont pu être récupérés. Trois dahalo sont tombés sous les balles de la gendarmerie.

**04/06 - Une attaque de dahalo a eu lieu dans la commune d'Isoanala, district de Betroka.** 71 zébus ont été dérobés. Les éléments de l'USAD ont engagé des poursuites et des affrontements avec les dahalo se sont produits. Aucune perte humaine n'est à déplorer. Les dahalo ont pris la fuite, abandonnant leur butin.

**12/06 - Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a annoncé que la distribution de puces électroniques de bovidés est suspendue pour des raisons techniques.** Seules 2 500 puces ont été distribuées depuis le début de la campagne contre les 10 000 prévues. Pour mémoire, cette initiative s'inscrit dans la lutte contre les vols de bovidés. Ce système électronique devrait permettre d'authentifier et de suivre à la trace via la combinaison des technologies RFID et GPS le déplacement des zébus. L'atteinte de l'objectif de distribution de 10 000 puces électroniques avait été fixée pour fin 2019.

**13/06 - Une bande de dahalo a pris d'assaut de nuit un centre de santé près de Taolagnaro. Quatre morts, dont trois dahalo, et quatre blessés, parmi lesquels un accoucheur du centre.** Il y avait des éléments des forces de l'ordre sur les lieux mais les assaillants les ont enfermés dans la pièce où ils se reposaient. Ils ont réussi à se libérer, les échanges de tirs ont commencé et ont duré plusieurs heures. En voyant leurs acolytes tombés sous les balles, les assaillants ont tenté de mettre le feu à l'établissement. Ils ont quitté les lieux en emportant les trois cadavres sur le petit matin.

**17/06 - Fenoarivobe : 15 dahalo armes à feu ont attaqué le village d'Ambalarano.** 20 zébus ont été volés. 3 civils ont perdu leur vie lors des affrontements.

**22/06 - La gendarmerie de la région Ihorombe indique que sur 1 119 zébus volés à Ihosy, 716 ont été récupérés et rendus à leurs propriétaires.** Par ailleurs, un dahalo et deux membres des fokonolona ont été tués suite à une attaque de dahalo à Zazafotsy et à Fandana, dans ce même district. Quarante soldats de la ZRPS Alpha sont arrivés dans le district de Bekily Androy pour une mission de sécurisation, dans le cadre de la lutte contre les dahalo.

**11/06 - Vols d'ossements humains : un phénomène devenu l'affaire de réseaux armés.** Prenant de l'ampleur ces derniers temps, à la faveur du couvre-feu, les violations de sépultures prennent de l'ampleur et sont le fait d'hommes lourdement armés et disposés à affronter les forces de l'ordre. Pris en flagrant délit, deux individus sont tombés sous les balles des militaires de l'opération de pacification ZRPS (Zone Rurale Prioritaire de Sécurité) dans le district d'Antsalova. *Midi* s'interroge : « *y-a-t-il un réseau bien structuré dans ces affaires et est-ce très lucratif ?* ». Quels en sont les commanditaires et à quel usage ces ossements sont-ils destinés ? La question reste entière...

**06/06 - Tsiroanomandidy - Un jeune homme a été lynché à mort par le fokonolona après un triple homicide.** Il avait mis le feu à une maison où un septuagénaire et deux garçonnets ont péri. La brigade de gendarmerie a ouvert une enquête qui s'étendra également à la vindicte populaire qui a prolongé ce drame.

**12/06 - Le démantèlement du réseau de rançonneurs dont Norbert Ramandiamanana, alias Lama, était le chef se poursuit.** Capturé vivant par les gendarmes, le bras droit présumé du défunt ravisseur Lama a été abattu. Il devait conduire à l'un de ses complices lorsqu'il a tenté de fuir. L'opération visant à appréhender ce complice a de ce fait tourné court.

**14/06 - Kidnappings de karana de nationalité française -** D'après Jean-Hervé Fraslin, conseiller consulaire des Français de Madagascar, les autorités en charge de la sécurité ont désormais fait la preuve de leur volonté politique et leurs actions ont produit des résultats. La confiance progresse et les victimes des actes d'enlèvement acceptent plus facilement de porter plainte. L'entraide judiciaire reste encore un maillon faible pour obtenir l'arrestation de certaines personnes en fuite à l'étranger et notamment en France, souligne-t-il.

## ► Justice, situation carcérale

**23/06 - Le ministre de la justice dénonce des ingérences dans les affaires judiciaires de la part de membres d'autres institutions, membres de l'exécutif ou parlementaires.** Selon lui, ces atteintes à l'indépendance de la justice se seraient multipliées ces derniers temps. Des magistrats se plaignent. Ils sont invités à dénoncer ces situations auprès de leur hiérarchie.

**25/06 - « La liberté est le principe et le mandat de dépôt l'exception », tel est le message adressé par le ministre de la justice aux magistrats** lors de la cérémonie de la signature des conventions avec le Système des Nations unies. C'est d'ailleurs le contenu de la loi de 2007 sur la détention préventive mais l'exception est devenue la règle. Pour mémoire, il n'existe dans la loi que trois causes justifiant la détention préventive : pour protéger la société de l'accusé, pour protéger l'accusé d'une quelconque menace, pour faute de domicile sûr et exact de l'accusé.

**02/06 - Rebondissement dans l'affaire du décès du Dr Daniel du CHU de Toamasina : les gendarmes sont venus chercher le professeur Stéphane Ralandison pour le conduire à Antananarivo.** Et ce malgré le confinement total de la région Antsinana. Selon *Newsmada*, il lui a été interdit d'utiliser son téléphone. Il a

fait le trajet dans son véhicule avec son épouse et ses enfants, suivi par la voiture des gendarmes. Fin mai, le procureur de la ville avait déclaré qu'il ne voyait aucune raison de convoquer ce médecin au tribunal. « *Il n'y a aucun délit qui justifie sa poursuite* » avait-il indiqué, ajoutant que la procédure n'avait pas été respectée pour la convocation de ce professeur et doyen de la faculté de médecine. Le procureur avait en outre fait savoir que dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire la poursuite d'un soignant n'était pas opportune : « *Cela pourrait décourager et inquiéter les médecins en charge de la pandémie... Qui en tirera profit si tout cela se réalise alors que nous affrontons une guerre actuellement ?* » Les professionnels de santé des CHU de Toamasina et d'Antananarivo ont manifesté pour exprimer leur mécontentement.

Pour mémoire, le professeur avait été placé en garde à vue dans l'enquête sur le décès du Dr Daniel, l'un de ses confrères, atteint du coronavirus, retrouvé pendu dans sa chambre d'hôpital. La famille avait porté plainte. « *Je suis accusé du meurtre du médecin* » avait témoigné, hébété, le professeur. Selon son avocat, on lui a aussi posé des questions sur une lettre ouverte publiée sur *LinkedIn*, dans laquelle il émettait un jugement critique sur le lancement précipité du Covid-Organics, rappelant la nécessité d'adopter une attitude rigoureuse et rationnelle vis-à-vis de ce produit. Le bruit court qu'il est également « *soupçonné d'avoir contribué à la propagation du Covid-19 en refusant de prescrire du CVO à ses patients, conformément à ses convictions scientifiques.* »

Le ministre de la justice aurait décidé de ne pas donner suite pour absence de charges mais l'enquête se poursuit. Le dossier pourrait être rouvert en cas de communication de nouveaux éléments.

Le sénateur de Toamasina, Jean Rémi Gabriel Rafidiarison, a interpellé le pouvoir à l'occasion d'une rencontre de la Haute assemblée avec des membres du gouvernement.

**03/06 - Selon *L'Express*, le déplacement du Dr Stéphane Ralandison vers la capitale n'aurait aucun rapport avec l'arrestation et l'enquête de la section de recherches criminelles de Toamasina.** « *C'est lui qui a demandé de partir. On a accepté sa demande. Il a quitté Toamasina, escorté par des éléments de force de l'ordre* », rapportent des autorités de la ville portuaire. L'Ordre des médecins affirme que le professeur ne sera pas enquêté durant son séjour à Antananarivo. « *Il a juste besoin de recul. Ce n'est pas évident d'être accusé de meurtre. Tout ce dont il a besoin, c'est de paix* », lance le Dr Eric Andrianasolo. L'intéressé lui-même aurait rassuré ses collègues qu'il n'est pas en garde à vue : « *Je suis en un lieu sécurisé. Je ne suis pas détenu* ». Il n'a pas quitté le poste de doyen de faculté de médecine. « *Il n'a pas démissionné et il n'a pas prévu de le faire* », indique la chargée de communication de l'université de Toamasina.

**03/06 - L'ancien meneur des grèves des étudiants à Ambohipo (campus d'Antananarivo), Berija Ravelomanantsoa, a été placé en garde à vue à la brigade des recherches criminelles.** Une série de perquisitions auraient été effectuées à son domicile et dans sa proche famille. L'arrestation a été effectuée en catimini. Le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, le général Richard Ravalomanana, n'a pas souhaité s'exprimer. Aucune information n'a filtré concernant les inculpations qui pèsent à l'encontre du leader étudiant mais des sources laissent entendre qu'il faisait l'objet d'enquêtes depuis plusieurs mois. A travers les réseaux sociaux, est véhiculée l'hypothèse de poursuites dans des affaires de cybercriminalité. Berija Ravelomanantsoa aurait lancé des propos injurieux et diffamatoires à l'encontre du chef de l'Etat. La loi sur la cybercriminalité punit d'une peine d'amende de 2 à 100 millions Ar toute injure ou diffamation proférée à l'encontre des responsables étatiques. D'autres sources évoquent une implication dans une affaire concernant un ancien cadre de l'ex-parti présidentiel HVM, actuellement incarcéré à la maison de force de Tsiafahy.

**08/06 - L'ancien leader du mouvement des étudiants Berija Ravelomanantsoa a été placé sous mandat de dépôt à Antanimora.** Atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, campagne de dénigrement contre le régime. Ce sont entre autres, les chefs d'inculpation qui pèsent contre lui. Les quatre autres personnes soupçonnées d'être ses complices ont bénéficié d'une liberté provisoire. Les membres de son association affirment que durant son arrestation Berija Ravelomanantsoa a été molesté. Les gendarmes chargés de son arrestation étaient en tenue civile, ce qui a fait que Berija a opposé de la résistance ne sachant pas qu'ils appartenaient aux forces de l'ordre. Le procès est fixé au 21 juillet.

**04/06 - Palais de justice d'Anosy : deux rabatteurs trahis par les caméras de surveillance ont été placés sous mandat de dépôt à Antanimora.** La mise en place de ces caméras commence à porter ses fruits. Les faits et gestes d'un homme et d'une femme omniprésents au tribunal ont éveillé les soupçons. Les deux individus formellement identifiés n'occupaient aucun poste au sein du ministère et ne sont rattachés à aucun service. Ils avaient seulement noué des relations avec de hauts fonctionnaires. Ils ont commencé à exploiter cette relation pour se faire de l'argent rapidement. Leur mode opératoire consistait à faire usage de l'identité d'un greffier, voire d'un magistrat, pour influencer leurs victimes et leur soutirer de l'argent.

**03/06 - Face à la propagation du coronavirus et à la suspension des droits de visite, la tension monte dans les prisons.** Les détenus deviennent de plus en plus angoissés et stressés, observe le directeur général de l'administration pénitentiaire. Cette tension pousserait les détenus à fomenter des évasions, comme cela

a déjà été constaté. De ce fait, le ministère de la justice a pris la décision de consigner tous les agents pénitentiaires.

**04/06 - 58 nouveaux prisonniers sont en quarantaine à la maison centrale de Morondava.** Cet établissement compte actuellement 781 détenus et les services pénitentiaires peinent à les nourrir, les familles ne venant plus leur apporter de vivres. Sept détenus sont atteints de malnutrition sévère.

**05/06 - Antanimora : un détenu placé en chambre d'isolement testé positif au Covid-19. Il a été évacué à l'hôpital d'Andohatapenaka.** Comme les mesures sanitaires le prévoient, tous les nouveaux détenus ont passé un test de dépistage dès leur arrivée et sont placés en isolement pendant 15 jours. Les résultats des trois premières vagues de nouveaux détenus sont tous négatifs. Ce qui n'est pas le cas de la quatrième vague composée de 149 prisonniers. Les détenus qui ont été en contact avec lui ont été isolés et dépistés une nouvelle fois. Aucun autre cas positif n'a été décelé. Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, les mesures d'assainissement et de désinsectisation hebdomadaire de toutes les prisons, soit plus de 80, seront maintenues, a martelé le secrétaire général du ministère de la justice.

**06/06 - L'Express constate que la situation carcérale ne s'est pas améliorée depuis les engagements pris par le chef de l'Etat.** « *Andry Rajoelina a accordé la grâce présidentielle à ceux et celles qui en avaient le plus besoin. Il a ordonné le traitement des dossiers en instance depuis des années dans les meilleurs délais. Malgré ces directives présidentielles, aucune mesure concrète n'a été prise pour désengorger ces cellules pleines à craquer. Ce qui aurait coûté sa place au Garde de sceau, ministre de la justice, le 'vétérain' Jacques Randrianasolo, remplacé au mois de janvier par 'l'expressif' Johnny Andriamahefarivo. La venue du coronavirus justifie cette nécessité de dépeupler ces prisons, endroits propices à la propagation du mal. L'autre motif à l'origine de ce capharnaüm est le penchant des juges à prononcer comme verdict le mandat de dépôt. Le fameux MD. Ce qui devait être l'exception devient la règle. Sans compter la corruption qui infeste le système judiciaire dans ses rouages.* » La vétusté des maisons centrales, aux murs faciles à perforer, l'effectif réduit des agents pénitentiaires, tout aussi mal équipés par rapport au nombre des prisonniers qui vivent dans la promiscuité absolue, sont les raisons avancées pour expliquer la recrudescence des tentatives d'évasion qui se multiplient depuis le début de la crise sanitaire. Des renforcements de patrouilles et des contrôles internes des 80 prisons de la Grande Île sont en cours.

**08/06 - Le nombre d'incarcérations a connu une nette régression depuis le début du confinement, observe Newsmada.** On constate une baisse inédite, avec 954 nouveaux détenus en deux mois dans les maisons centrales ou de force d'Antananarivo, Fianarantsoa et Toamasina, contre le triple voire plus en temps normal. Pour le cas d'Antanimora, la maison centrale compte 500 nouveaux détenus condamnés ou en détention préventive depuis fin mars, soit une dizaine par jour contre 30 à 60 auparavant. A la maison de force de Tsiafahy il n'y a eu que 45 nouveaux détenus. Cette baisse est due au ralentissement de l'activité judiciaire du fait de la pandémie et à la diminution des actes de délinquance. A cela s'ajoutent les nouvelles dispositions visant à désencombrer les prisons. Malgré ce constat, la situation des prisons reste critique du fait de la propagation du Covid-19. Le ministère a pris des mesures pour prévenir la propagation du virus dans tous les établissements pénitentiaires.

**10/06 - Dans une vidéo postée sur Facebook, Amnesty international demande au chef de l'Etat de décongestionner les prisons<sup>4</sup>.** « *Andry Rajoelina doit urgemment décongestionner les prisons du pays. Contenant presque trois fois leur capacité d'accueil, les détenus vivent dans des conditions surpeuplées et insalubres. Ce sont des bombes à retardement qui ne peuvent plus être ignorées* », écrit l'ONG.

**16/06 - Alors que les prisons de Madagascar ont une capacité d'accueil de 11 000 prisonniers, quelques 27 000 détenus sont recensés dans la Grande île.** Dans la continuité des actions déjà entamées en 2019, deux maisons de forces seront construites à Toamasina et Ihosy, et six maisons de centrales seront créées à Sainte-Marie, Belo-sur-Tsiribihina, Amboasary-Atsimo, Antananarivo-Avaradrano, Fénériver-Est et Ambositra.

**12/06 - Le ministre de la justice, Johny Andriamahefarivo, a annoncé l'existence de 13 détenus contaminés par le Covid-19 à Toamasina.** Les treize cas ont été trouvés sur 179 individus testés. Ils sont actuellement traités au sein d'un centre hospitalier comme tous les autres malades mais ils sont accueillis dans des chambres à part. Leur contamination proviendrait des nouveaux détenus car les tests sur des agents pénitentiaires se sont tous avérés négatifs. Une fois déclarés guéris et sortis de l'hôpital ces détenus devront encore subir une mise en quarantaine pendant 14 jours. *RFI* écrit : « *Le sujet est ultrasensible. Personne jusqu'à présent n'avait souhaité commenter cette information devenue insistante ces dernières semaines. (...) Les*

<sup>4</sup> <https://www.facebook.com/amnestyafrika/videos/1541990499296900/>

associations parlent de 'bombe à retardement', avec dégâts collatéraux immenses. Beaucoup espèrent une grâce présidentielle, le 26 juin prochain, jour de fête nationale. »

**29/06 - À l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance, Andry Rajoelina a accordé la grâce sous conditions à plusieurs centaines de détenus.** Sont notamment graciés les détenus âgés de plus de 60 ans pour les hommes ou de plus de 55 ans pour les femmes et qui ont déjà purgé une peine de plus de dix ans, ainsi que les détenus condamnés à perpétuité. De même, sont libérés les prisonniers condamnés pour un délit dont la peine restante est inférieure à trois mois, ainsi que les mineurs ayant purgé au moins la moitié de leur peine. Sont exclus de cette grâce les détenus condamnés pour détournement de deniers publics, corruption, blanchiment de capitaux, assassinat, attentat aux mœurs, atteinte aux ressources naturelles, ou encore ceux condamnés pour récidive. Les détenus en préventive ne sont pas concernés ; ils représentent plus de 50 % des 28 000 prisonniers de l'île. Pour rappel, seuls 25 % des mineurs emprisonnés ont été condamnés.

## ► Gouvernance

**02/06 - 10 organisations de la société civile (OSC) s'impliquent dans le suivi des fonds accordés pour la lutte contre la Covid-19 à Madagascar.** A la date du 15 mai, le total des allocations de cinq partenaires techniques et financiers s'élève à 518,2 millions de dollars, dont 169 millions encore en négociation. Le financement du plan d'urgence sociale élaboré par le ministère de la santé s'élèverait à 47,8 millions de dollars, avec un gap de financement de 26,5 millions de dollars. Le financement du plan d'urgence pour soutenir le secteur privé coûterait 301 millions de dollars, avec un gap de financement de 157,6 millions de dollars. Les OSC recommandent la création d'un fonds unique pour gérer toutes les dépenses liées au Covid-19. Elles suggèrent également l'utilisation systématique du système de gestion des marchés publics, la mise en place d'une plateforme de dialogue multisectorielle et la publication régulière par le gouvernement du montant des aides reçues et de leur utilisation.

**06/06 - Le Pôle anti-corruption (Pac) et le Bianco vont traiter en priorité les plaintes relatives à la distribution du « *Tosika fameno* » et du « *Vatsy tsinjo* »** qui font partie du plan d'urgence social pour atténuer l'impact socioéconomique de la crise sanitaire sur les plus vulnérables. Le mode de distribution suscite la grogne de la population un peu partout dans les régions confinées. Les laissés pour compte dénoncent des détournements et la corruption au sein des Fokontany. Des listes de bénéficiaires sont publiées qui diffèrent de celles déjà établies lors du recensement. Le Bianco a dû attendre l'allègement des mesures sanitaires pour ouvrir ses enquêtes. De son côté, le Pac se penche sur les corruptions constatées par les éléments des forces de l'ordre sur les routes nationales, notamment les fausses autorisations de circulation et les transports illicites de passagers. Cependant, « *Aucune audience n'est encore fixée pour éviter toute propagation du Covid-19 dans les prisons* », a indiqué le procureur général du Pac. Seules les demandes de liberté provisoire sont traitées.

**09/06 - Sept personnes ont été arrêtées par les forces de l'ordre pour avoir tenté de commercialiser illicitement du « *Vary Mora* » sur le marché local dans la région Atsimo Atsinanana.** Trois d'entre elles sont les assistants parlementaires d'un élu de la région. L'affaire a éclaté à la suite d'une plainte déposée par le représentant local d'une association de défense des consommateurs.

**10/06 - Ministère de la justice : inspections renforcées auprès des juridictions et des établissements pénitentiaires pour lutter contre la corruption.** Des agents du ministère ont été déployés dans plusieurs cours et tribunaux pour mener des investigations. Sept missions ont déjà été réalisées. Par ailleurs, la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption se poursuit à travers l'installation des Pôles anti-corruption (PAC). Après celle d'Antananarivo, la branche du PAC de Mahajanga est opérationnelle. Des magistrats et greffiers y sont déjà affectés.

**12/06 - Le Bianco et l'Inspection générale de l'État (IGE), entament des investigations sur l'affaire de l'achat de sucettes par l'ex- ministre de l'éducation nationale, Rijasoa Andriamanana, qui aurait coûté huit milliards Ar.** L'annonce en a été faite par Elia Béatrice Assoumacou, ministre de l'enseignement supérieur, qui assure l'intérim.

**20/06 - Affaire des sucettes commandées par l'ex-ministre de l'éducation - Trois hauts responsables du ministère sont placés sous mandat de dépôt.** Deux fournisseurs et deux autres responsables issus d'un autre département ministériel également compromis, ont été incarcérés. Faux et usage de faux, tentative de détournement de deniers publics, abus de fonction et favoritisme, et à cela s'ajoute la corruption passive et active. Tels sont les chefs d'inculpation retenus par la justice. L'ancienne ministre récemment limogée attend la décision de la HCJ. Les responsables mis en cause ont comparu devant le Pôle anti-corruption (PAC). L'audience a duré 15 heures. Pour Me Willy Razafinjatoivo qui assure la défense du DG du ministère, les

individus mis en examen sont de simples exécutants, à l'instar de son client. Au-dessus de ces responsables, il y a forcément des décideurs. « *Et au vu du montant évoqué dans cette affaire, l'enquête devrait aller encore plus loin, jusqu'au président de la République* », déclare le célèbre avocat. Les prévenus seraient impliqués dans une autre affaire en cours d'enquête au niveau du PAC. Le dossier de l'ex-ministre est le 13<sup>e</sup> dossier de hauts responsables étatiques reçus au siège de la HCJ. Son sort est désormais entre les mains des neuf membres de cette juridiction. Mais la HCJ ne pourra pas traiter ces dossiers avant la création par le Parlement de la commission spéciale en charge des mises en accusation.

Le conseil des ministres a limogé les deux responsables du ministère de l'éducation nationale qui sont incriminés dans le cadre de cette affaire.

**16/06 - Le Groupement des enseignants-éducateurs de Madagascar demande la nomination d'un homme à la tête du ministère de l'éducation nationale.** « *Nous sommes témoins qu'aucune des quatre femmes ministres qui se sont succédé n'a mené à bien sa mission* », lancent-ils. « *Ce doit être un homme, un ancien enseignant qui a gravi les échelons et qui a de l'expérience. Le ministre doit avoir une forte capacité d'écoute et connaître parfaitement le rouage de l'éducation. Il doit être prêt à exécuter les visions du président de la République. Il est temps qu'un homme prenne les rênes avec un nouveau staff* », déclare Diamondra Rakotoharisoa, président du groupement. Pour *La Vérité*, « *la sortie médiatique des membres du groupement des enseignants-éducateurs sonne comme un affront aux oreilles des défenseurs de cette lutte pour l'équité homme-femme. Une telle déclaration étonne de la part d'éducateurs qui contribuent largement à forcer l'avenir de nos enfants.* »

**16/06 - Ramboarivelo Norotiana alias Jeannoda, défenseuse des droits des travailleuses domestiques dans les pays du Golfe et au Koweït à travers sa plateforme SPDTS, recherchée pour malversations financières.** Elle serait parvenue à obtenir des financements estimés à plusieurs millions de dollars et avait même été félicitée par John Kerry et le Département d'Etat des Etats-Unis en juillet 2015. Un avis de recherche a été lancé il y a un mois à l'encontre de Jeannoda et de sa complice, Phan Van Hien Noelivao alias « *Sœur Olga* », directrice d'une école supérieure privée sise dans la capitale.

**18/06 - Saisis d'une affaire de vol de bovidés, les gendarmes d'Antanifotsy ont refusé de recevoir une somme de 500 000 Ar proposée par des proches d'une personne impliquée dans ce vol** en échange de l'abandon des poursuites à l'encontre de l'inculpé, accusé de blanchiment de bovidés. Les trois corrupteurs ont été arrêtés et déferés au parquet avec la personne qu'ils ont tenté de protéger. Les quatre individus ont été placés sous mandat de dépôt.

**22/06 - Le FID (Fonds d'intervention pour le développement) a signé un partenariat avec Transparency International - Initiative Madagascar (TI-IM).** Objectif : travailler ensemble à la lutte contre la corruption dans les activités de protection sociale liées notamment à la lutte contre le Covid-19. Les deux institutions se sont aussi engagées à promouvoir la transparence et la redevabilité. « *Le FID collabore avec le Bianco depuis 2010. Une cellule anti-corruption a été mise en place au sein du FID au cours de cette année pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs et de ses partenaires. Par ailleurs, le FID rend accessible au public toutes les informations techniques et financières à jour de ses activités sur son site web* », a indiqué Jaona Andrianantenaina, DG du FID, qui s'engage à confirmer son cap dans le cadre de la bonne gouvernance.

**Le FID s'attache actuellement à traiter la dizaine de milliers de plaintes déposées concernant la procédure de sélection des bénéficiaires du « Tosika fameno »**, allocation financière destinée à alléger les impacts de la crise sanitaire sur les familles vulnérables. Pas mal de cas de corruption ont été détectés. « *Des ménages de classe moyenne et même des riches sont inscrits sur la liste. Certains d'entre eux ont réussi à en bénéficier plusieurs fois* », a dévoilé Jaona Andrianantenaina. La commune d'Antananarivo a saisi le Bianco.

**24/06 - Le Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'Etat de droit (HCDDDED) a présenté son rapport d'activité 2019-2020.** 297 doléances ont été reçues, 70 % ont été traitées. Les litiges fonciers arrivent en 1<sup>ère</sup> position avec 61 % des cas. Viennent ensuite les licenciements abusifs, les meurtres, les détournements de mineurs, les abus de pouvoir et les non-exécutions de décisions de justice.

## ► Droits des femmes, violences basées sur le genre

**03/06 - Programme national de planification familiale : lancement du nouveau contraceptif injectable tout-en-un DMPA-SC en auto-injection.** Ce produit devrait contribuer à l'atteinte de l'objectif fixé en 2015 qui est d'obtenir une prévalence contraceptive de 50 %, suivant l'engagement que le pays a souscrit dans la cadre du partenariat mondial Family Planning 2020. Malgré toutes les dispositions mises en place, le taux d'utilisation des méthodes modernes de contraception n'est encore que de 41 %.

**10/06 - Les violences basées sur le genre explosent : 808 victimes entre le 25 avril et le 7 juin.** Pour l'UNFPA, « *les effets directs et indirects de la pandémie et des mesures adoptées exacerbent les inégalités et la vulnérabilité déjà existantes y compris les violences basées sur le genre. Les femmes et les filles sont plus à risque de violence entre partenaires intimes et d'autres formes de violence domestique en raison de tensions accrues au sein du ménage et de grossesses précoces ou non désirées. Les femmes enceintes et/ou allaitantes figurent parmi les plus vulnérables et sont celles qui sont le plus exposées à un risque de complications maternelles ou périnatales.* ». La ligne verte 813 a enregistré cinq fois plus de victimes de violences basées sur le genre sur cette période. 2 638 appels ont été traités.

**14/06 - Apatrie - La proposition de loi modifiant et complétant certaines dispositions du code de la nationalité entre en travaux de commission au Sénat.** Cette proposition de loi présentée par le sénateur Mourad Abdirassoul prend en compte le cas des femmes apatrides et de leurs enfants.

## ► Droits des enfants, éducation

**12/06 - Période de confinement : hausse du travail des enfants.** 32 % des enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent exercent dans des conditions dangereuses. « *En temps de crise, le travail des enfants devient un mécanisme d'adaptation pour de nombreuses familles* », déclare Henrietta Fore, directrice générale de l'UNICEF dans un communiqué conjoint OIT-Unicef publié dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants. Au moment où la pandémie s'abat sur le revenu des familles, beaucoup d'entre elles pourraient recourir au travail des enfants si on ne leur vient pas en aide. Toute hausse d'un point de pourcentage de la pauvreté conduirait à une augmentation d'au moins 0,7 % du travail des enfants. Une enquête sur la situation actuelle du travail des enfants dans les grandes agglomérations est en cours. Même si de nombreuses actions ont été entreprises pour éradiquer ce fléau, beaucoup reste à faire. L'OIT poursuit son projet de « *soutien aux acteurs de la vanille au bénéfice des enfants (Savabe)* » qui intervient dans la lutte contre le travail des enfants dans cette filière. Le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'action en faveur des enfants qui travaillent dans les mines de mica du Sud.

**20/06 - Etat des lieux de l'enseignement** - Le taux d'achèvement dans l'éducation est passé de 74 % (2009) à 68 % (2016) tandis que la proportion des élèves ayant les compétences minimales requises en mathématiques a diminué en passant respectivement de 58 % à 54 %. A cela s'ajoute un faible niveau des enseignants, dont 80 % sont communautaires et parmi lesquels 65 % sont sans diplôme. Les ménages assurent 40 % des dépenses courantes d'éducation, ce qui exclut d'office les enfants les plus pauvres. Il s'agit du 5e pays au monde en nombre d'enfants non scolarisés. Pourtant, le budget de l'éducation a augmenté de façon significative mais, en pourcentage du budget total, il est en baisse constante, passant de 22 % (2014) à moins de 15 % à 2019.

## ► Santé, handicap

**19/06 - Etat des lieux de la santé** - Madagascar consacre 7% de son budget à la santé, loin des 15 % prévus par la déclaration d'Abuja de 2001. Moins de la moitié de la population a accès aux services de santé de base. Près de 50 % des décès sont imputables à des maladies infectieuses et parasitaires évitables/traitables affectant surtout les plus pauvres. La #gouvernance centralisée du secteur est la cause de fréquentes ruptures d'approvisionnement (médicaments, matériel, consommables) dans les zones reculées. Le personnel médical est insuffisant, peu qualifié et inégalement réparti sur le territoire.

**02/06 - Le Covid-19 laisse le champ libre au paludisme. La situation est jugée alarmante.** Le mois de mai a été marqué par une forte augmentation des foyers d'épidémie. Le ministère de la santé enregistrait déjà 552 décès pour ce début d'année quand il comptabilisait 657 pour toute l'année 2019. Pour les spécialistes, la hausse du nombre de cas est en partie imputable au Covid-19 : la pandémie a affecté la lutte contre la malaria. Les structures de santé de base ont enregistré une baisse de fréquentation par crainte du virus. Plusieurs districts habituellement épargnés, sur les Hautes terres et les marches des Hautes terres, enregistrent de nombreux cas. L'ensemble du système de santé souffre de ruptures de stocks de médicaments du fait d'une mauvaise prévision. Pour les spécialistes, cette situation était prévisible. Les données de 2019 ont en effet montré qu'en plein hiver austral il y avait encore une persistance de transmission ainsi que des foyers d'épidémie sur l'île. Du fait du coronavirus, l'OMS prévient que le nombre de décès causés par le paludisme sur le continent pourrait doubler cette année pour atteindre 769 000, un chiffre jamais enregistré depuis vingt ans.

**05/06 - Le paludisme fait des ravages dans le district de Mandoto et dans la région Boeny.** 824 personnes ont été recensées positives en une semaine dans le district de Mandoto. La non-utilisation des mous-

tiquaires fait partie des raisons pour lesquelles les personnes s'exposent aux piqûres de moustiques. La sensibilisation a été renforcée dans les districts de la région Vakinankaratra, notamment dans ceux de Mandoto et de Betafo, qui enregistrent le plus de cas. A Mahajanga, du 1er mai au 3 juin, on enregistre 75 décès. L'épidémie de dengue est en revanche en régression dans la région Boeny. Le nombre de cas est passé de 2 000 début mai à environ 700.

**De janvier à avril, 312 personnes sont décédées du paludisme dans 16 districts, et le nombre total des malades avoisine les 300 000**, selon les chiffres du ministère de la santé. Par rapport au coronavirus, c'est 50 fois plus de morts et 330 fois plus de cas, note *Madanews*. Et les parasites paludéens contribuent aussi à l'effondrement de l'économie locale, déjà gravement touchée par le coronavirus. Comme pour le coronavirus, les partenaires étrangers sont à la rescousse, devant l'absence de stratégie des autorités sanitaires, constate le site.

**08/06 - Le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC) exprime sa vive inquiétude concernant l'insécurité alimentaire et le paludisme qui sévissent dans certains districts du Sud.** Dans le prolongement de la lutte contre le Covid-19, le BNGRC invite ses partenaires à recentrer leurs financements et leurs programmes, et à modifier leurs méthodes de travail afin de planifier, de prévenir et d'atténuer l'impact combiné du virus et des autres aléas.

**05/06 - Covid-19 - Une situation préoccupante pour les personnes handicapées.** La majorité d'entre elles exercent l'auto-emploi ou tiennent de petits commerces. La limitation des horaires ne leur permet pas de rejoindre les marchés, réduisant davantage la possibilité de pouvoir commercialiser leurs produits. Beaucoup d'entre elles tiennent aussi des petites gargotes, activité qu'elles ne peuvent plus exercer. La plupart ne peuvent pas non plus accéder au filet de sécurité car il faut faire la démarche d'aller s'inscrire auprès du Fokontany. Des organisations de la société civile appuyant la Plateforme des fédérations des personnes handicapées de Madagascar alertent les autorités sur leur situation. *« Il ne faut pas se voiler la face devant les réalités vécues au quotidien par ces personnes. Elles sont victimes de discrimination et subissent différentes formes de maltraitance et avec les mesures de confinement, le fait que la situation ne fait qu'empirer n'est pas une surprise »*, soutient la société civile.

**02/06 - Une opération de la gendarmerie a permis de détruire un champ de cannabis de 50 hectares.** Les plantations se trouvaient au sein d'une réserve naturelle près d'Ambilobe, une zone difficile d'accès. 72 000 pieds équivalant à huit tonnes de produit ont été arrachés puis incinérés. Les gendarmes ont également mis la main sur 200 kg de graines de chanvre. Les trafiquants ont réussi à s'échapper. Les maîtres d'œuvre de la filière seraient basés dans la région Sava.

## ► Médias, communication

**09/06 - La presse africaine et malgache touchée de plein fouet par la crise du Covid-19, titre *Slate Afrique*.** Le site écrit notamment : *« A Madagascar, le gouvernement d'Andry Rajoelina, qui a mandaté les médias pour qu'ils diffusent les informations officielles sur la pandémie, a poussé l'ingérence encore plus loin. 'Le régime profite de cette réquisition pour diffuser des messages de propagande', assure à l'AFP Nadia Raelimanalina, chef de service des informations de la télévision MBS [pro-Ravalomanana] et directrice de publication des journaux Le Quotidien et N'y Vaovaontsika. 'L'État a tout verrouillé (...). On nous a informé que plusieurs médecins sont atteints du coronavirus à l'hôpital Morafeno de Toamasina mais personne ne peut en parler car il y a la peur d'aller en prison pour diffusion de fausses informations', explique-t-elle. »*

**12/06 - La société civile réclame une loi sur l'accès à l'information.** Plusieurs organisations de la société civile, sous l'égide de Transparency International Madagascar (TI-M), ont adressé une lettre ouverte à la ministre de la culture et de la communication pour exiger la présentation et l'adoption de la loi sur l'accès à l'information avant la fin de la session parlementaire. Lors de sa prise de fonction, la ministre s'était engagée à présenter cette loi durant la 1ère session parlementaire mais avec le coronavirus beaucoup d'échéances ont été retardées, dont ce texte, prêt depuis décembre. Pour la société civile, même si la loi n'est pas parfaite, il y a urgence. Ce texte pose en effet le premier cadre légal à Madagascar autour de l'accès à l'information, outil d'autant plus important en ces temps de pandémie. Auparavant il existait qu'une charte non contraignante, initiée par le CSI. Ketakandriana Rafitoson, directrice de TI-M, explique faire actuellement le suivi des dépenses étatiques allouées au coronavirus. *« Il est très difficile d'obtenir les informations publiques du gouvernement, affirme-t-elle. Si cette loi était adoptée, cela faciliterait les investigations et les ministères auraient le devoir de nous répondre. »* Le droit à l'accès à l'information est en effet un pilier de la bonne gouvernance puisqu'il s'agit de la redevabilité de l'Etat envers ses citoyens. La lutte contre la corruption est vaine s'il n'y a pas dès le départ ce devoir de transparence des autorités. *« Le but est donc de générer un cercle vertueux : si les informations sont disponibles, il y a moins d'opacité »*, affirme-t-elle. Face à la situation sanitaire, la société civile suggère l'utilisation des nouvelles technologies de communication, dont la visioconférence, pour faciliter les consultations.

**20/06 - Code de la communication : le Sénat maintient le verrouillage des huis clos.** « *Est interdite la publication des débats à huis clos, des rapports ou tout autre document tenu ou établis au sein des institutions de la République* » stipule l'article 6 de la version adoptée par les sénateurs. Cette disposition empêche la presse d'avoir accès à certaines informations de différents niveaux auprès de la présidence de la République, la primature, les deux chambres parlementaires ainsi que la HCC. Le texte présenté par le ministère de la communication écartait l'article sur le verrouillage des huis clos, des documents et rapports des institutions. Les organisations de la société civile s'étaient alignées sur la version présentée par le gouvernement et avaient souhaité que cet article ne figure pas dans la version du projet de loi. Transparency-International Initiative Madagascar s'était mobilisé sur les réseaux sociaux contre cet article, « *au nom de la transparence* ». Pour *l'Express*, « *l'essence même du journalisme moderne est en danger* ». Les sénateurs n'ont pas été sensibles à l'argumentation de la société civile et ont maintenu cet article, comme en avait décidé auparavant l'Assemblée nationale. Le quotidien note que la formulation de cet article est en contradiction avec les alinéas précédents, également adoptés. L'un d'entre eux soutient que « *le journaliste a le droit d'accès à toutes les sources d'informations, dont les données et les statistiques. Le journaliste a le droit de s'informer sur tous les faits d'intérêt public* ». Comme l'explique l'Observatoire des médias Ilontsera, « *la démocratie n'est pas juste la liberté d'expression et d'opinion. C'est, également, la liberté d'informer et d'être informé sur tout sujet d'utilité publique, ce que les informations d'État ne représentent pas forcément* ».

**Mahery Lanto Manandafy, fils de feu Manandafy Rakotonirina, ancien poids lourd de la scène politique, a été placé en détention préventive à la prison de Toamasina.** Il est accusé de publication de fausse information sur le décès présumé d'une personne, par le biais des réseaux sociaux. Cette publication concerne le Dr Harisson Benesy, sénateur de la province de Toamasina. En réalité, c'est le père de ce dernier qui est décédé. Le parlementaire a porté plainte contre Mahery Lanto Manandafy. Début juin, cet ancien conseiller en communication du président Rajaonarimampianina avait publié sur sa page *Facebook* que le Dr Harison Benesy était décédé des suites du coronavirus. Quelques heures plus tard, il avait démenti l'information et apporté des précisions selon lesquelles c'est le père du médecin qui était décédé. Il indiquait même avoir discuté avec le sénateur qui aurait précisé que son père n'était pas décédé du coronavirus mais d'une maladie dont il souffrait depuis quelques temps. Mais dans la plainte déposée le sénateur aurait indiqué que Mahery Lanto Manandafy avait souhaité sa mort.

**13/06 - « 2Africa, l'inquiétant projet de Facebook d'encercler l'Afrique avec un câble Internet de 37 000 km »,** titre le site *digitalbusiness.africa*<sup>5</sup>. Après avoir échoué à connecter le continent africain via satellite, le réseau social revient à la charge avec le même projet, mais cette fois par câble Internet. Le géant américain va en effet déployer un câble sous-marin qui devra entourer le continent africain. D'après *Facebook*, il devra permettre de fournir un accès Internet plus rapide à 16 pays, dont Madagascar. Une tentative de plus pour le réseau social de mettre sa plateforme à la disposition de la jeune population africaine. Pour ce nouveau projet, *Facebook* dit s'être associé avec d'autres entreprises de télécommunications. Pour le site, « *il convient de s'interroger sur l'enjeu de ce projet pour l'Afrique, notamment pour ce qui concerne l'utilisation des données qui trafiqueront via ce canal.* » *Facebook* répond que « *le trafic de Facebook passera uniquement sur la fibre optique de Facebook. Comme le trafic des autres opérateurs sera indépendant, il n'y a pas vraiment de risque nouveau en termes de sécurité, d'autant que les données seront cryptées sur la fibre optique* ». Une promesse mise en doute par plusieurs organisations de défense des droits. Parmi elles, l'ONG Internet Sans Frontières pour qui « *ce projet de câble pourrait être exploité à des fins d'intelligence économique ou même politique. (...) Il faudrait pouvoir réguler ce bien commun que constituent les câbles sous-marins à fibre optique* ».

## **ÉCONOMIE - SOCIAL**

### **► Ressources naturelles**

**04/06 - Une forêt de 200 ha de mangroves transformée en charbon de bois.** Douze charbonniers en provenance du Sud ont été arrêtés dans le district d'Ambanja. Le constat avait été fait par l'ONG Crades, accompagnée de l'équipe de la direction régionale de l'environnement et des forces de l'ordre. Plusieurs centaines de sacs de charbon de bois de mangroves ont été découverts. Les stocks de troncs coupés, empilés pour alimenter les foyers, permettraient de produire près 2 000 sacs de charbon, selon l'ONG. Une centaine de migrants avaient déjà menacé la population et l'association qui gère l'aire protégée marine et côtière dans la localité. Certaines d'entre elles sont parmi les douze charbonniers interpellés. La direction régionale de l'environnement a ordonné le démantèlement du réseau qui organise ce commerce illicite. Nosy-Be est la principale destination de cette production.

<sup>5</sup> <https://www.digitalbusiness.africa/2africa-linquietant-projet-de-facebook-dencercler-lafrique-avec-un-cable-internet-de-37-000-km/>

**10/06 - A l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, les autorités de la région Diana, dirigées par le préfet, ont brûlé l'habitat des destructeurs de mangroves qui ont occupé illicitement une aire protégée dans le district d'Ambanja.** L'opération a été organisée en coopération avec les forces de l'ordre. 30 cases en matériaux locaux ont été incendiées. Pour éviter le renouvellement de ces infractions il a été décidé de créer un poste avancé de la gendarmerie. Les 12 propriétaires de ces abris ont été appréhendés par la gendarmerie lors d'une récente opération. Onze d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt, un adolescent a été remis à ses parents à Nosy Be. Une superficie de 190 ha avait été exploitée par ces individus au cours des sept dernières années. 75 fous ont été découverts, répartis sur dix hectares.

**19/06 - Sur les 28 750 rondins de bois de rose saisis, 27 000 ont été recensés, inventoriés et marqués,** selon le ministère de l'environnement. La sécurisation de ces rondins reste l'une des priorités du ministère, a affirmé le ministre.

**Selon la ministre de l'environnement, 300 contrôles forestiers ont été réalisés depuis le début de l'année.** 240 dossiers ont été traduits en justice. 350 trafics illicites ont été recensés ainsi que 1 200 délinquances dans les aires protégées.

**22/06 - La gendarmerie a intercepté un trafic illicite de 145 tortues à Betioky Atsimo.** La pirogue transportant clandestinement ces tortues radiées a été interceptée par la direction régionale de l'environnement. Cette action fait suite aux informations communiquées par les communautés locales et les gestionnaires du parc de Tsimanapesotse. Trois individus, auteurs de ce braconnage ont été arrêtés et seront déférés à Toliara.

**04/06 - Dans le cadre du face-à-face entre le gouvernement et les sénateurs a été abordée la nécessité d'augmenter les redevances versées par les compagnies minières.** Son montant actuel est de 2 % alors qu'il est de 4 à 6 % dans d'autres pays. La compagnie minière Ambatovy, soumise à la loi sur les grands investissements miniers, ne s'acquitte que d'une redevance de 1%. En réponse à la demande d'un sénateur sur la situation de « Base Toliara », projet suspendu depuis novembre, le premier ministre a déclaré : « *Il y a beaucoup de paramètres à considérer. Nous cherchons à tirer plus de revenus dans ce type de projet. Combien Base Toliara est-elle prête à investir pour le social dans le Sud-Ouest de l'île ? Quels sont réellement les impacts attendus du projet ? Quel est l'intérêt majeur pour le porteur du projet, pour la population locale, pour l'État et pour le pays ? Tout ceci attend des réponses claires.* » Le chef du gouvernement a reproché à certaines organisations de la société civile de « souffler sur le feu » sur certaines situations sans apporter de réelles solutions. « *Pourquoi les pays riches en produits miniers restent-ils éternellement des pays pauvres. Pourquoi ? Cela mérite une réponse* », a-t-il lancé. Le problème actuel de QMM a aussi été abordé. L'État n'arrive pas à payer sa dette de 92 millions de dollars pour la recapitalisation de la société. « *La compagnie minière déclare ne pas obtenir de bénéfices après presque trente ans d'activité. L'État a ainsi maintes fois augmenté sa part dans la recapitalisation de la compagnie. Mais celle-ci n'a pu être honorée et devient de la dette* » a-t-il expliqué. Une situation d'endettement qui, pour lui, n'est plus acceptable.

**04/06 - Kraoma Brieville - Sept salariés trouvent la mort faute de soins.** La compagnie malgache d'exploitation de chromite est à genoux. Hormis le problème politico-économique dans lequel elle se débat depuis 2017, la précarité touche les quelques 300 salariés de Brieville (district de Tsaratanàna). Sans salaire depuis décembre, ils ne bénéficient plus d'aucune protection sociale. La localité, enclavée, n'est pas reliée au réseau électrique et souffre des incursions de dahalo. « *Sept de nos collègues de travail ont trouvé la mort faute de disponibilité de médicaments dans notre dispensaire* », explique un salarié. Ils ont pour la plupart été victimes de paludisme et de forte fièvre. « *Il n'a pas été possible de rapatrier les corps de certains défunts à leur lieu d'origine faute de moyens financiers* » explique un interlocuteur.

**17/06 - Mise en œuvre des normes EITI dans le secteur minier - Madagascar a pleinement appliqué sept mesures correctives sur les quinze recommandations émises,** selon le conseil d'administration international. Ces sept mesures concernent la transparence dans des domaines d'intérêt public dont l'utilisation des recettes perçues des industries extractives. Le pays dispose de 18 mois pour procéder aux 8 dernières mesures avant la troisième validation. « *Nous poursuivons nos efforts pour accéder au statut de pays conforme à l'ITIE* », a indiqué le ministre des mines, Fidiniavo Ravokatra, qui a rappelé que début 2019, la candidature de Madagascar avait été suspendue. « *La levée de la suspension en avril 2019 et la publication du rapport de réconciliation en décembre démontrent l'engagement pour la transparence dans la gouvernance du secteur minier et pétrolier* », a-t-il affirmé.

**23/06 - 134 passagers sri-lankais à bord d'un vol spécial qui s'apprêtaient à quitter Madagascar ont fait l'objet de fouilles minutieuses en présence des autorités gouvernementales** suite à des soupçons de trafic de ressources naturelles. Des pierres précieuses ont été découvertes sur plusieurs passagers. Des arrestations ont été opérées.

## ► Environnement, aménagement

**13/06 - Un rapport publié par WWF révèle pour la première fois le coût économique du déclin de la nature pour 140 pays d'ici 2050. Madagascar est à la 1ère place des pays dont les économies seront les plus durement touchées.** La Grande Île perdra 4,2 % de son PIB d'ici 30 ans si l'environnement continue de se détériorer au rythme actuel. Pour arriver à cette conclusion, les scientifiques sont partis d'un premier principe : la nature procure aux économies de nombreux bénéfices à travers des services écologiques. Parmi eux : la pollinisation des cultures, l'approvisionnement en eau, les ressources maritimes et forestières ou encore la protection des côtes. Un environnement détérioré ne pourra pas rendre les mêmes services. Une nature dégradée réduira la production des aliments et augmentera leurs prix.

**04/06 - Des images satellites montrent une augmentation de 81 % des feux sauvages au sein des forêts primaires et des aires protégées,** selon une dépêche *Orange.mg*. Faute d'alternatives économiques des communautés face à la crise sanitaire et à l'arrêt du secteur touristique, les feux ont débuté précocement cette année, au mois de mars, si habituellement, ils commencent vers le mois de juillet.

**18/06 - Les régions de l'Ouest de la Grande île ravagées par le feu.** 19 784 points de feu avaient été recensés en 2019. Cette année, on atteint le chiffre très préoccupant de 32 565 pour les régions Menabe, Atsimo Andrefana, Betsiboka, Melaky, Sofia, Amoron'i Mania et Bongolava. « *Il nous est difficile d'expliquer l'écart. Toutefois, nous tenons à faire remarquer que les points de feux atteignent les zones non-forestières et nous pouvons formuler quelques hypothèses que ce contexte a un lien avec l'existence du coronavirus. Le confinement exaspère-t-il la population ? Les cas de vol de bovidés augmentent-ils et les dahalo profitent-ils des feux pour effacer les traces des zébus ? Les patrouilleurs sont-ils aussi en confinement et ne parviennent pas à éteindre les feux ? Est-ce le début de la saison sèche ? S'agit-il de feux pour la préparation des terrains de pâturage ?* », s'interroge Jean-Jacques Jaozandry, directeur du reboisement et de la gestion des paysages et des forêts. La ministre de l'environnement, Vahinala Raharinirina Baomiatotse, s'indigne de cette situation.

**22/06 - Les feux et les défrichements dans les noyaux durs de l'aire protégée de Menabe Antimena se poursuivent et menacent directement sa survie.** 54 ha de forêt sont partis en fumée cette semaine. 4 % de la forêt disparaissent chaque année. Les autorités n'arrivent pas à gérer la pression migratoire des populations venant notamment du Sud. Des milliers de migrants s'attaquent aux forêts pour cultiver de l'arachide et du maïs. D'autres sont payés pour couper les bois précieux. « *Les arachides sont vendues à des Chinois et le maïs approvisionne l'industrie de la brasserie et de la provenderie* », décrit le WWF qui affirme que si rien n'est fait Menabe Antimena aura disparu en 2050. C'est pourtant l'un des plus importants blocs de forêts sèches du pays avec une superficie totale de 210 312 ha dont 10 000 de forêts sèches et 24 000 ha de mangroves, avec une biodiversité exceptionnelle.

**30/06 - Des habitants du Grand Sud fuient la précarité et investissent les zones protégées du Menabe Antimena et d'Ankarafantsika à la recherche de meilleures conditions de vie.** « *L'inexistence de politique migratoire ainsi que l'absence de politique de développement du Grand Sud depuis des années ont des impacts néfastes sur la gestion des aires protégées du pays* », a admis Vahinala Raharinirina, ministre de l'environnement, lors d'une rencontre avec les gestionnaires des aires protégées. Souvent rejetés par les populations locales, les migrants se réfugient dans les zones les plus sensibles où ils peuvent vivre des ressources naturelles et pratiquer des cultures sur brûlis. Avec la non-maîtrise des flux migratoires, des milliers d'hectares de forêts partent en fumée un peu partout dans le pays.

**24/06 - Reboisement : l'Etat va acquérir 10 drones planteurs pour intervenir dans les zones difficiles d'accès.** L'objectif est de reboiser 40 000 ha par an. 41 065 ha ont été reboisés en 2019 dont 38 609 de bois ordinaires et 2 457 de mangroves. 60 millions de jeunes plants seront produits par an pour atteindre l'objectif de reverdir Madagascar. Des travaux communautaires seront réalisés au niveau des districts et des communes pour le reboisement au niveau local, le suivi des plantations sera effectué systématiquement.

**04/06 - Le vice-ministre en charge des nouvelles villes et de l'habitat, Angelo Michael Zasy, a révélé, lors de sa rencontre avec les députés, que le projet « Tana Masoandro » ne pourra pas être réalisé à Ambohitrimanjaka.** Le ministère est à la recherche d'une solution alternative. Le projet se heurte à la présence de 9 000 propriétaires qu'il faudrait déloger et indemniser. Le coût du remblaiement constituerait également un obstacle. Le projet du gouvernement de construire une nouvelle ville sur les vastes rizières d'Ambohitrimanjaka a été au centre d'une vive contestation depuis le mois d'octobre 2019.

**D'après La Gazette, c'est Imerintsiatosika qui remplacera Ambohitrimanjaka pour le projet « Tana Masoandro ».** Des cabinets immobiliers ont été consultés depuis le mois de mars pour la réalisation du plan directeur du projet. La question est de savoir si une consultation préalable des habitants a été engagée, contrairement à Ambohitrimanjaka. Cette commune dispose bien de grands espaces pouvant contenir la ville

nouvelle. On y trouve notamment le terrain anciennement occupé par la Nasa où était installé sa station d'observation. Le choix de cette localité de 53 000 habitants située à 30 km à l'ouest de la capitale, sur la RN1, avait déjà été évoqué. *Moov* évoque aussi la commune d'Arivonimamo, le chef-lieu de district comme possible choix du pouvoir.

Le maire d'Imerintsiatosika souhaite que la mise en œuvre du projet soit élargie à toutes les parties prenantes. « *Une consultation publique devrait être priorisée pour éviter les malentendus et pour que le maire ne devienne pas un bouc émissaire* », a-t-il expliqué.

**24/06 - Un incendie ravage 290 maisons dans un quartier populaire d'Antananarivo et fait 1 600 sinistrés.** Il s'agit pour la plupart de maisons en bois. Des constructions en dur ont également été touchées. Les responsables ont indiqué un premier chiffre de 3 décès. Les incendies pourraient avoir été provoqués par des branchements électriques pirates. Beaucoup de biens ont en outre été dérobés par des voleurs. « *C'est le troisième incendie de cette ampleur dans la ville en quelques mois sans qu'aucune mesure préventive ou dissuasive n'ait été prise* », note *L'Express*. Pour le moment le confinement est impossible pour les sans-abris plus que jamais exposés au coronavirus...

## ► Coopération, bailleurs de fonds

**05/06 - L'UE fait un don de 3 millions d'euros à Madagascar pour appuyer la réponse sanitaire et sociale à la pandémie.** Cette enveloppe permettra de soutenir deux projets portés par des groupements d'ONG internationales et malgaches, en partenariat avec des associations locales. Les actions toucheront plusieurs millions de personnes dans le cadre de la sensibilisation aux gestes barrières ainsi que plus de 1 700 membres du personnel médical et non médical qui sont en première ligne pour faire face à l'épidémie. 76 350 personnes bénéficieront d'un appui en protection sociale dans les villes particulièrement touchées par le confinement et la crise. La société civile bénéficiera d'un soutien pour ses actions de plaidoyer.

**18/06 - L'UE envisage un appui budgétaire de 21 millions d'euros dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.** Une première tranche d'un montant de 10 millions d'euros est en cours de négociation pour être déboursé dès 2020. La deuxième tranche devrait être versée courant 2021. S'agissant d'un appui budgétaire, cette somme devrait intégrer le budget de l'Etat.

**05/06 - La Corée du Sud a livré 4 tonnes d'équipements médicaux, les Emirats Arabes Unis 7 tonnes** en échange d'un don de Covid-Organics. La société Ambatovy indique qu'elle a pris en charge l'acheminement de la totalité de l'aide d'urgence de la Corée du Sud.

**10/06 - D'après un rapport provisoire du ministère de l'économie et des finances sur les financements relatifs à la lutte contre la pandémie du Covid-19, le pays a reçu 598,7 millions de dollars.** Le gouvernement négocie avec le FMI afin d'obtenir un crédit supplémentaire de 80 millions de dollars dans le cadre du mécanisme « *facilité de crédit rapide*. »

**06/06 - Kits pour tests, équipements de laboratoires, équipements de protection individuelle, désinfectants, matériels informatiques sont, entre autres, les appuis matériels remis par le Système des Nations unies à Madagascar,** à travers l'OMS, l'OIT, le PAM, le Pnud et l'Unicef dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Une dotation destinée en particulier aux laboratoires. La dotation est d'une valeur totale de près de 570 000 dollars. Madagascar disposera ainsi d'un nouveau procédé de diagnostic moléculaire du Covid-19, les tests GeneXpert financés par l'Agence danoise de développement internationale et remis à l'Unicef. 15 laboratoires GeneXpert seront répartis dans 12 régions. Avec cet appui, la capacité de dépistage devrait facilement tripler, répondant ainsi au souhait du gouvernement.

**11/06 - Le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a mis en ligne le 9 juin un document intitulé « Appel d'urgence Covid-19. Madagascar ».** Charlotte Faty Ndiaye, coordonnatrice résidente par intérim du Système des Nations unies, a préfacé le document. Elle indique que la Grande île a urgemment besoin de 82,26 millions de dollars pour faire éviter au pays une situation catastrophique.

**05/06 - L'AFD a octroyé au gouvernement, à travers le ministère de la justice, un financement de 5 millions d'euros. Il entre dans le cadre du projet d'appui au secteur pénitentiaire.** D'une durée de 5 ans, il est destiné au financement des projets mis en œuvre par des organisations de la société civile après un appel à projet à lancer par le ministère de la justice.

**24/06 - Face aux risques inquiétants de propagation du Covid-19 dans les 82 établissements pénitentiaires, l'équipe du Système des Nations unies soutient le pays à travers des appuis techniques, financiers et logistiques.** Les appuis des agences du Système des Nations Unies s'alignent aux besoins urgents

identifiés au niveau des prisons dont l'amélioration de la nutrition, l'approvisionnement en médicaments essentiels, équipements de protection individuelle, kits de dépistage, kits de dignité pour les femmes et les filles, et matériel de désinfection ; la réhabilitation des toilettes et points d'eau ; l'aménagement des salles d'isolement...

**09/06 - Le gouvernement va lancer le projet de modernisation du réseau de télécommunications de l'administration. Le chantier confié à Huawei sera financé à hauteur de 47,2 millions de dollars par Exim Bank of China.** Le contrat prévoit la mise à disposition d'un réseau moderne par fibre optique et LTE doté d'infrastructures sécurisées. De nouvelles technologies seront déployées et mises aux services de l'administration (intelligence artificielle, data center, caméra de surveillance, visioconférence, e-mail, téléphonie IP).

**17/06 - Le début de construction de la centrale de Sahofika sur la rivière Onive attendra.** Alors que le projet d'aménagement du barrage hydroélectrique vient de recevoir son permis environnemental de l'ONE, un désaccord subsiste sur le volet financier. Les négociations du prix du kilowattheure sont en cours avec le consortium constitué il y a quatre ans, composé d'Eiffage, Eranove, Thémis et HIER sous l'appellation de Nouvelle Energie Hydroélectrique de l'Onive (NEHO). La construction devrait s'étaler sur 5 ans pour une durée d'exploitation de 35 ans, représentant la durée de la concession. Destiné à réduire les coûts de carburant de la Jirama, à hauteur de 500 millions de dollars sur 3 ans, Sahofika est un projet titanesque, difficilement réalisable pour l'État, d'où le recours au partenariat public-privé. L'objectif est de fournir une énergie de base d'origine renouvelable et bon marché au réseau interconnecté d'Antsirabe-Antananarivo de la Jirama, avec une capacité installée de 192 MW. Les mesures de compensation destinées aux populations affectées par le projet, prévues dans le permis environnemental, ne sont pas encore définies, ce qui constitue une autre incertitude pour le consortium.

## ► Economie - Social

**03/06 - Le ministre de l'économie confirme une forte baisse du taux de croissance. Initialement prévu à 5,5 % (loi de finances initiale 2020), il sera porté à 0,8 % (projet de loi de finances rectificative).** Ce sera le taux de croissance le plus bas que le pays ait connu depuis 2010 (0,62 %, selon la Banque mondiale), une année après le début de la crise politique. Depuis ce trou d'air l'économie malgache n'avait cessé de progresser. Les recettes fiscales et notamment les recettes douanières seront en forte baisse alors qu'elles auraient dû connaître en 2020 une hausse notable (+ 27,3% pour les recettes fiscales intérieures, + 13,9 % pour les recettes douanières). Des négociations sont en cours avec les investisseurs internationaux pour permettre d'effacer totalement les dettes de Madagascar, qui s'élèvent à 36 % du PIB, taux jugé faible par rapport aux autres économies du continent. L'État a déjà bénéficié d'un allègement partiel de ses dettes auprès du FMI il y a quelques mois. Pour l'heure, un report de l'échéance du paiement de la dette auprès du groupe du G20 semble être acquis. Celle-ci est de 12 millions de DTS (16 millions de dollars) par mois.

**06/06 - L'ariary continue de plonger.** Selon les explications, d'Andrianantenaina Ramarifeno, coordonnateur du Cercle des économistes de Madagascar, « avec la crise sanitaire la balance commerciale a enregistré des gaps considérables. Les exportations ont subi d'importantes baisses de régime pour ne mentionner que le secteur minier qui constitue un des piliers de ces mouvements. D'un autre côté, notre volume d'importation reste quasi incompressible dans la mesure où la majeure partie des produits que nous consommons sont d'origine étrangère. » Cette forte dépréciation de l'ariary aura des impacts considérables sur le taux d'inflation et le pouvoir d'achat des consommateurs. La chute de l'ariary est l'une des premières conséquences économiques de la crise sanitaire. Pour la Banque de Madagascar, la baisse de l'ariary par rapport à l'euro qu'on observe actuellement est en partie due à la remontée de l'euro par rapport au dollar sur les marchés internationaux. En règle générale la dépréciation de l'ariary par rapport à l'ensemble des devises fortes relève fondamentalement du fait que la balance des paiements malgache est structurellement déficitaire, nécessitant l'achat de devises étrangères pour être à l'équilibre.

**05/06 - L'appui au secteur privé formel est une priorité, estime André Beaumont, président de la CCI France Madagascar (CCIFM).** Pour lui, « l'absence d'aide de l'Etat pour le secteur privé formel tant pour les entreprises que leurs employés est un signal négatif que Madagascar envoie aux autres pays ». Il suggère un accompagnement financier d'urgence pour redresser l'économie et pour soulager le manque à gagner des entreprises. La CCIFM déplore la diminution de 52 % des activités de ses membres au cours des trois mois de confinement. De 6 000 à 7 000 employés ont été touchés par le chômage technique et 2 000 autres ont été licenciés sur les 36 000 que comptent les entreprises membres de l'association.

**18/06 - Andry Rajoelina a reçu les représentants du secteur privé. Les entreprises réclament depuis plusieurs semaines un plan de soutien pour leur permettre de faire face à la crise engendrée par le Covid-19.** Une réunion très attendue qui a duré près de cinq heures. Des discussions et des débats mais

encore peu de mesures concrètes, expliquent les représentants des entreprises. Le président du Groupement des entreprises de Madagascar évoque un « *certain décalage entre ce que les entreprises ont proposé et ce que les autorités ont présenté* ». Un soutien immédiat était très attendu mais seuls de grands axes ont été présentés et les détails restent à préciser. Les discussions doivent se poursuivre dans les prochains jours.

**19/06 - Le gouvernement s'apprête à lancer un plan de relance économique à destination de plus de 980 000 petites entreprises.** Il s'agit d'un plan de près de 73 millions de dollars essentiellement constitué de prêts ciblant les petits agriculteurs et distributeurs agricoles ainsi que les entreprises des secteurs du tourisme. Les aides seront accordées via trois mécanismes qui s'appuieront sur les institutions de microfinance dont les taux d'intérêt seront inférieurs à 10 % pour des périodes de remboursement de 6 à 24 mois. Les taux pratiqués par les banques commerciales sont actuellement estimés entre 20 et 40 %.

**20/06 - Plan multisectoriel d'urgence : le groupement du patronat (GEM) et les salariés insatisfaits des solutions adoptées par l'Etat.** « *Nous trouvons qu'il s'agit plutôt d'un plan de relance, alors que nous avons actuellement besoin d'un plan de soutien pour la survie des entreprises* », a affirmé Thierry Rajaona, président du GEM. « *Après trois mois de crise, il est clair que les entreprises sont à sec* », renchérit le syndicat FIVM-PAMA. Le coordonnateur général de la Conférence des travailleurs de Madagascar (CTM) s'étonne que le secteur informel ait été mieux traité par l'Etat. Selon les représentants du secteur privé, l'Etat devrait penser à « *sauver la vie des entreprises* », avant de parler de relance et d'industrialisation. Absence de dialogue social et inconscience des pertes de revenus et de recettes, tel est le constat unanime des représentants des employeurs et des travailleurs. Le GEM et la CTM considèrent que l'utilisation du financement de 166 millions de dollars octroyé par le FMI pour lutter contre le Covid-19 et soutenir le secteur privé n'est pas transparente.

**10/06 - 600 employés ont été mis au chômage, dont 60 % dans le secteur textile,** selon les résultats de l'enquête auprès des entreprises sur les impacts du Covid-19 menée par l'Economic Development Board de Madagascar (EDBM) et rapportée devant les sénateurs. 216 entreprises ont répondu au questionnaire.

**Des milliers de personnes qui vivaient des revenus touristiques dans le cadre des aires protégées gérées par Madagascar National Parks (MNP) sont directement impactés par la crise sanitaire.** Les visites écotouristiques ont été suspendues. Des guides et accompagnateurs ont commencé à vendre leurs biens pour survivre. Cette absence de visiteurs constitue aussi un coup dur pour MNP qui avait enregistré l'an passé 229 790 touristes, soit une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente.

**15/06 - Un fonds de 40 millions de dollars sous forme de prêt à faible intérêt sera consacré au soutien des PME.** Lors de son allocation Andry Rajoelina a également annoncé le lancement d'un « *Plan Marshall* » de 1 043 milliards Ar [250 millions d'euros] pour toutes les régions de Madagascar et pour la relance de l'économie. Ces crédits seront inclus dans la loi de finances rectificative. Ces crédits devraient permettre de réaliser de nombreuses infrastructures routières, des infrastructures éducatives (8 campus universitaires régionaux et 1 100 salles de classe), administratives, sanitaires (33 centres hospitaliers) et sociales. Les appels d'offres seront lancés au niveau de chaque district et non plus au niveau des ministères afin de favoriser l'emploi local. Le chef de l'État a également évoqué des projets d'adduction d'eau dans plusieurs dizaines de districts. Tout cela, dans le cadre de son projet Emergence de Madagascar, présenté lors de sa campagne électorale et qu'il compte réaliser en dépit de la crise sanitaire et économique. La distribution des « *Vatsy Tsinjo* », « *Tosika Fameno* », ainsi que l'ouverture des « *Tsena Mora* », se poursuivront. Ces aides sociales font partie des mesures d'accompagnement mises en place depuis le début de l'épidémie. Un autre projet de distribution de nourritures dénommé « *Kaly Tsinjo* » ou « *Kaly Mora* » débutera prochainement dans la capitale et une dizaine de grandes villes.

**17/06 - Le projet de loi de finances rectificative 2020 vient enfin d'être publié.** Les orientations globales consistent entre autres à endiguer la pandémie de Covid-19, à accomplir les projets phares des treize *velirano* du président et à anticiper la politique budgétaire pour la relance post-pandémie. L'État envisage notamment de renforcer la résilience de la population via ses programmes à caractère humanitaire. **Une perte de l'ordre de 700 millions de dollars est estimée en termes de PIB.** En cause : les inondations du début de l'année et de la pandémie de Covid-19. **La chute des recettes fiscales et douanières de l'ordre serait de l'ordre de 26 %** par rapport à la prévision initiale a été constatée. Pour son adoption l'Assemblée nationale devrait disposer de 30 jours en première lecture et le Sénat de 15 jours.

**04/06 - La pandémie perturbe la production rizicole dans la région du lac Alaotra,** vaste plaine rizicole du Centre-Est, considérée comme le grenier à riz de l'île avec 520 000 tonnes en 2018. La récolte a été bonne mais avec les mesures sanitaires en place pour limiter la propagation du coronavirus, qui a touché la zone pour la première fois le 26 mai, la grande interrogation pour les cultivateurs est de savoir comment vendre et faire sortir leur riz hors de la région. Bon nombre de collecteurs de riz n'auraient pas encore réussi à atteindre Ambatondrazaka.

**10/06 - Les revenus des plus de 100.000 petits pêcheurs affectés par la pandémie.** « Cette crise sanitaire risque de coûter cher aux communautés des pêcheurs si des mesures de facilitation de l'écoulement des produits de pêche, l'accès aux marchés, la transformation des produits, l'accès aux informations et l'acheminement des produits de première nécessité ne sont pas prises », affirme Lalaina Rakotonaivo du WWF. La suspension des activités de pêche engendre des manques à gagner importants pour différents acteurs du secteur, tels que pêcheurs, mareyeurs et collecteurs. Sans acheteurs, le prix des produits de la pêche est tombé au dixième du prix normal dans certaines régions.

**Un courrier relatant de manière très critique la gestion d'Air Madagascar par Air Austral du point de vue malgache a été publié par La Gazette.** Air Austral n'a pas réagi aux nombreuses accusations visant les dirigeants de la compagnie. D'après les auteurs du courrier, Air Austral a utilisé le partenariat stratégique lui donnant la direction de la compagnie malgache pour démembrer Air Madagascar au profit d'Air Austral, ce qui a contribué à un déficit d'environ 25 millions d'euros avant la crise du coronavirus.

**16/06 - Exportation de crabes - L'annulation des licences de cinq opérateurs chinois réclamée par les plateformes nationales des acteurs œuvrant pour la pêche et l'aquaculture.** Elles estiment que ces licences ont été octroyées « unilatéralement et inéquitablement » par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche à cinq sociétés appartenant à un seul propriétaire, au détriment des opérateurs et consommateurs nationaux. « Cette situation compromet non seulement la survie des opérateurs nationaux, mais elle risque également d'amplifier les problèmes d'insécurité alimentaire qui sévissent dans le pays. » Les pratiques de surexploitation de la ressource de ces opérateurs s'opposeraient également aux directives de la FAO pour une pêche durable et responsable.

**Le ministère de l'environnement révèle des manquements aux normes sanitaires d'une autre société chinoise évoluant dans cette filière à Mahajanga.** Ses activités généreraient des nuisances olfactives auprès de la population environnante. Cette dernière a déposé une plainte auprès des autorités. Le non-respect des normes d'évacuations d'eau serait entre autres à l'origine de la situation. Le ministère indique que plusieurs sociétés de ce secteur ne disposent pas de permis environnementaux. La participation de ces exploitants au « développement durable et à la préservation de l'environnement devrait être mise en avant à travers les Responsabilités sociétales des entreprises » a-t-il fait savoir.

**15/06 - La Jirama provoque la colère de la population.** Antananarivo et Antsirabe ont connu un black-out causé par l'explosion d'un transformateur. Une panne qui survient au moment où la grogne se fait entendre à propos des incompréhensions nées de l'envoi des factures aux ménages en cette période de confinement. « Cette situation est devenue insupportable et inacceptable », estime Harry Laurent Rahajason alias Rolly Mercia, ancien ministre de la communication HVM, qui appelle la population à réagir : « Ça suffit. L'ouverture d'une enquête judiciaire sur la gestion de la Jirama est nécessaire. Nous, peuple malgache, il est temps de nous lever » a-t-il lancé.

**23/06 - Hausse anormale de factures de la Jirama : 50 agents suspectés d'acte de sabotage visant à semer le trouble.** « Les enquêtes approfondies ont révélé que ces erreurs ont été commises délibérément. Une cinquantaine d'employés sont potentiellement impliqués dans cette affaire, profitant des réformes du processus de facturation pour créer le chaos. La Jirama a pris des mesures immédiates à l'encontre de 15 de ces 50 agents, dont deux directeurs. Les investigations ont également confirmé l'existence de velléités d'utilisation des réformes entreprises pour porter atteinte à l'ordre public. Nous, dirigeants de la Jirama dénonçons fermement de tels actes, et refusons catégoriquement que la Jirama serve d'outil de déstabilisation, surtout que la société est actuellement en plein redressement », ont déclaré les dirigeants de la société d'État. « On savait la difficile cohabitation entre les membres de l'équipe dirigeante de la Jirama. On était cependant loin d'imaginer que leur guerre de leadership allait dégénérer au point qu'une partie des hauts responsables de cette société allaient jusqu'à gonfler délibérément la facture de consommation des abonnés », écrit Malagasynews.

**25/06 - Andry Rajoelina lance la nouvelle marque automobile GasyCar, considérée comme l'un des projets phares du pouvoir.** Midi écrit : « c'est la première fois depuis soixante ans d'indépendance que Madagascar dispose d'une usine produisant des types de véhicules comme des SUV, des pick-up et des berlines, mais aussi des scooters et des motos. Le logo de GasyCar représente une tête de zébu, [marquant l'ambition] de promouvoir le 'Vita Malagasy'. » GasyCar serait une joint-venture composée d'entreprises allemandes et chinoises, dans laquelle l'Etat resterait actionnaire majoritaire. Dans un premier temps et dès cette année, le projet consiste en l'installation d'une unité de montage des pièces venant d'Allemagne et de Chine. L'usine de fabrication proprement dite serait mise sur pied d'ici trois ans. Les députés seront les premiers bénéficiaires du nouveau véhicule, la police des premières motos. 100 motos prototypes ont déjà été offertes aux agents de la police nationale. Le président de la République a donné des ambitions internationales à l'écurie malgache. Il affirme que le marché africain, voire mondial est dans le viseur. Après Karenjy, dont la production est plus que modeste (quelques dizaines d'exemplaires par an) ce sera la deuxième marque de voiture malgache.

**Derrière ces prototypes se cacheraient en réalité des voitures déjà commercialisées par une marque chinoise et ghanéenne sous le nom de Guangdong Foday Automobile et Kantanka.** La contribution unique de GasyCar se limiterait au badge (un zébu). Si l'identité du partenaire allemand reste inconnue, celle de l'entreprise chinoise qui soutient GasyCar semble être ce constructeur chinois, aussi appelé Fudi. « *La qualité se rapprochera de celle des marques reconnues mondialement comme Toyota* » se targue Andry Rajoelina. « *GasyCar est-elle une marque blanche ?* », s'interroge *Mada-actus-info*. Une marque blanche est un produit conçu par un constructeur, que d'autres entreprises (les « *distributeurs* ») reprennent à leur compte et commercialisent sous leur propre marque. Il se peut donc que la marque GasyCar soit utilisée pour avoir accès à une main-d'œuvre défilant toute concurrence et pour éviter les frais d'importation.

-----  
Taux de change au 30/06/20 : 1 euro = 4 357 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Newsmada (Les Nouvelles), La Vérité, La Gazette 2GI, Orange.mg, Madagate, Moov, 2424.mg, Justice Madagascar (Facebook), Agence malagasy de presse.com, afriqueactudaily.com, Malagasynews